

1 CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
 4 MAISONS DE RETRAITE
 1 SERVICE DE PORTAGE DE REPAS
 27 M€ DE BUDGET
 15 200 PERSONNES ORIENTÉES
 1 SERVICE ANIMATION
 1 RESTAURANT SOCIAL
 1 ACCUEIL DE JOUR
 6 RÉSIDENCES AUTONOMIE
 349 AGENTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Le CCAS, un établissement public administratif communal	3
Fonctionnement, missions et moyens	3
Les membres du Conseil d'Administration	4
L'organigramme général	5
Direction des Solidarités – Service Insertion et Actions Sociale	6
La mission d'accueil et d'orientation	9
Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert	11
La domiciliation des personnes sans domicile stable	12
L'aide sociale facultative	13
L'instruction à domicile / Certificats d'indigence L'aide aux personnes âgées	20
	21
L'accompagnement social : sous-location, RSA, contrats aidés, micro-crédit, Point Conseil Budget	23
Le dispositif « Conseiller numérique France Service »	27
Les actions collectives et le partenariat avec les institutions et les associations	28
Direction des Solidarités - Service EHPAD, Services aux Personnes âgées, Service EHPA	33
L'EHPAD	39
Les Résidences Autonomie	43
Le portage de repas à domicile	49
Le service Animation	50
Les moyens du CCAS - Les Directions fonctionnelles	<u>69</u>
Direction Générale	70
• Accueil Général	71
• Service Communication	72
• Services Archive	74
Directions des Fonctions Support :	75
• Direction des Ressources Humaines	76
• Prévention, Hygiène et Sécurité	79
• Services Techniques et Informatique	82
• Service Finances, Commande publique et Assurances	87

Héritier des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'aide sociale, le CCAS de Tours est un établissement public administratif communal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, par le décret du 6 mai 1986 (modifié par le décret du 4 janvier 2000) et est codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 17 administrateurs et présidé de droit par le Maire de la Ville de Tours, M. **Emmanuel DENIS**. Le Conseil a désigné Mme **Cathy MÜNSCH-MASSET** comme vice-Présidente le 4 septembre 2020.

La moitié des administrateurs sont des Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal de la Ville de Tours.

L'autre moitié des administrateurs sont des représentants d'associations à caractère social et des personnalités qualifiées désignées par le Maire.

Le CCAS intervient dans différents domaines.

Ses attributions obligatoires sont :

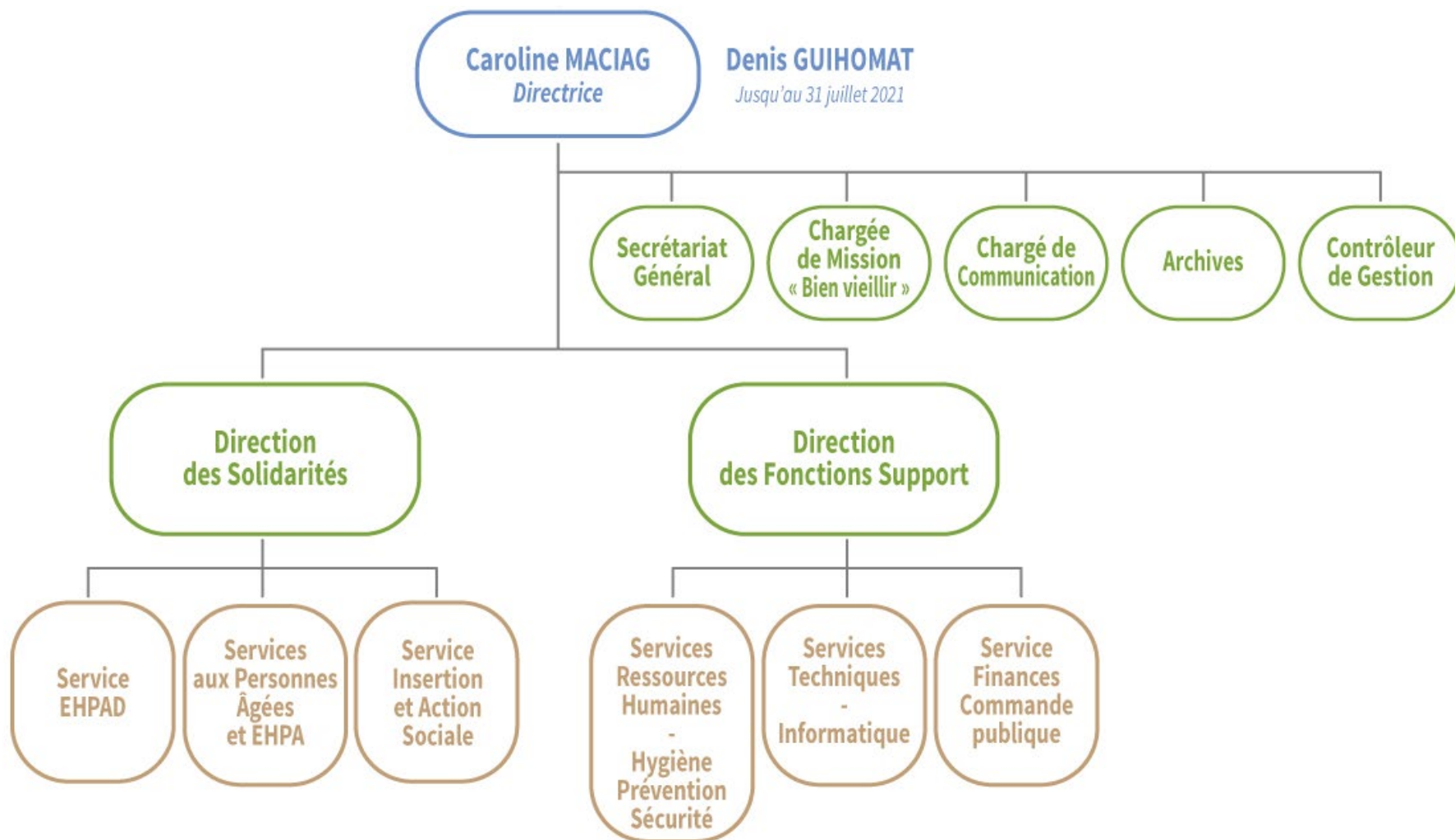
- la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale légale ;
- La réalisation de l'analyse des besoins sociaux.

Ses attributions facultatives, choisies par la Ville de Tours, sont :

- l'aide et les services aux Personnes âgées ;
- la lutte contre les exclusions.

Pour assurer ses missions, le CCAS dispose d'un budget de fonctionnement global de **27 millions d'euros**, en partie financé par une subvention de la Ville de Tours (**5 432 250 €** en 2021), et s'appuie sur ses **349 agents** répartis dans les différents services et établissements.

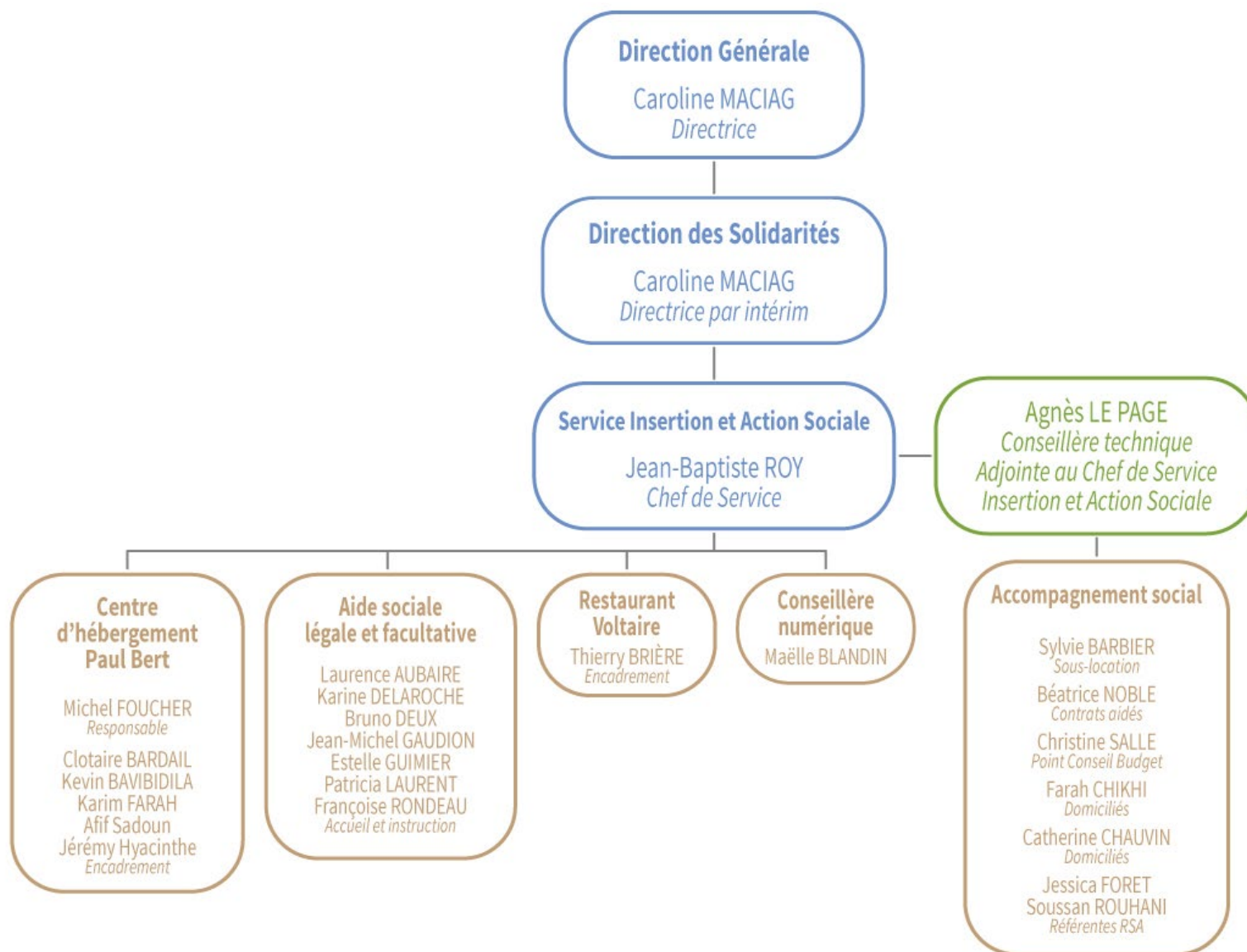
Emmanuel DENIS, Président du CCAS, Maire de Tours			
Membres désignés par le Conseil Municipal			
<p>Cathy MÜNSCH-MASSET <i>Vice-Présidente du CCAS, 1^{ère} Adjointe au Maire</i></p> <p>déléguée aux Solidarités, à l'égalité, à la cohésion sociale, à la santé publique et aux handicaps. En charge de la direction de la Cohésion Sociale</p>	<p>Philippe GEIGER <i>10^{ème} Adjoint au Maire</i></p> <p>délégué à la Tranquillité publique, à la police de proximité, sécurité civile et laïcité</p>	<p>Christine BLET <i>Conseillère municipale</i></p> <p>déléguée à la culture et conseillère quartier Tours Nord-Ouest</p>	<p>Marie-Lou GUARDIA <i>Conseillère municipale</i></p> <p>déléguée à la tarification sociale</p>
<p>Marie-Pierre CUVIER <i>Conseillère municipale</i></p> <p>déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations</p>	<p>Pascal BRUN <i>Conseiller municipal</i></p> <p>délégué au handicap</p>	<p>Marion CABANNE <i>Conseillère municipale</i></p>	<p>Benoist PIERRE <i>Conseiller municipal</i></p>
Membres désignés par le Maire			
<p>Brigitte BECARD <i>Entraide & Solidarités</i></p>	<p>Jean-Louis FLEISCH <i>Emergence</i></p>	<p>Lisa LE CORRE <i>Union Départementale des Associations Familiales</i></p>	<p>Guillaume MASSET <i>Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés - Indre-et-Loire</i></p>
<p>Isabelle MAUDUIT <i>Secours Catholique</i></p>	<p>Raymond MUSSARD <i>Union Territoriale des Retraités CFDT d'Indre-et Loire</i></p>	<p>Pascal OREAL <i>ASSAD/HAD en Touraine</i></p>	<p>Martine SERRA <i>Personnalité qualifiée</i></p>



Direction des Solidarités

Service

Insertion et Action Sociale



Le Service Insertion et Action Sociale (anciennement Direction de l'Insertion et des Solidarités) est rattaché à la Direction des Solidarités. Il est en charge des missions suivantes :

- L'aide sociale légale ;
- L'élection de domicile ;
- L'aide sociale facultative ;
- L'accompagnement social.

24 agents composent le Service :

- Un **chef de service** ;
- Une **conseillère technique**, adjointe au chef de service et en charge de l'équipe des travailleurs sociaux ;
- Sept **agents administratifs** présents au siège avec pour missions l'accueil, l'instruction des demandes d'aides légales et facultatives, l'instruction des demandes de domiciliation, le suivi administratif et comptable du Service ;
- Sept **travailleurs sociaux** en charge de l'accompagnement des personnes domiciliées, du suivi de 150 bénéficiaires du RSA, d'actions d'inclusion bancaire, de l'accompagnement de 30 sous-locataires et de 37 contrats aidés ;
- Un travailleur social responsable du **centre d'hébergement d'urgence Paul Bert** accompagné de cinq agents sociaux qui assurent l'encadrement des hébergés du site ;
- Un agent en charge du **restaurant convivial Voltaire** ;
- Une **conseillère numérique** France Service arrivée en août 2021.

L'année 2021 a à nouveau été marquée par la **pandémie de COVID-19**. Les pratiques ont dû continuer à être **ajustées** : jauges à l'accueil, modification des modalités de remise des aides, adaptation des commissions, etc.

Pour exercer la mission d'accueil et d'orientation, outre des qualités d'écoute et de bienveillance, une bonne connaissance de son environnement professionnel est indispensable.

L'espace accueil du SIAS permet d'afficher diverses informations relatives :

- Aux ateliers collectifs du CCAS ;
- Aux offres d'emplois et de formation ;
- Aux informations sur la mobilité (plan des transports en commun, horaires, etc.) ;
- Aux dispositifs d'aide ;
- À la sensibilisation : lutte contre les violences faites aux femmes, prévention des expulsions...

Les horaires d'accueil du public sont de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Au cours de l'année 2021, **9 007 personnes se sont présentées à l'accueil du SIAS.**

47 % de ces visites concernent les **personnes domiciliées**, chiffre à hauteur de 2020 ;

22 % concernent les **rendez-vous** avec les travailleurs sociaux (soit 1 973).

Les deux agents dédiés à l'accueil reçoivent également tous les appels entrants du Service, pour des demandes de renseignements notamment (**5 885 appels** en 2021).

Un travailleur social responsable de la structure et cinq agents sociaux assurent l'encadrement des hébergés du Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert.

En 2021, le budget de fonctionnement du centre Paul Bert s'équilibre en dépenses et en recettes à 405 000 €.

Le financement provient de subventions de l'État et du Conseil Départemental, et en premier lieu de la volonté et du soutien financier de la Ville de Tours.

En 2021, contrairement aux années précédentes, le Centre est resté ouvert en août et n'a pas connu de fermeture estivale.

L'hébergement d'urgence ne peut simplement se limiter à une mise à l'abri des personnes. Il est ainsi proposé un hébergement stable avec pour objectif d'orienter les personnes vers des institutions ou vers des logements en fonction de leur autonomie. Sont également accessibles les prestations suivantes : le repas du soir, le petit déjeuner, la laverie et les produits d'hygiène.

Compte-tenu du contexte sanitaire et afin de mieux protéger les personnes sans domicile, le Centre Paul Bert a fonctionné 24h/24 pendant les cinq premiers mois de l'année (jusqu'au 31 mai inclus). Les rotations 115 ont été limitées pour éviter la propagation du virus. Un renfort en personnel contractuel a permis d'assurer un accueil de qualité et une vigilance sur les gestes barrières. Malgré ces précautions, plusieurs cas de COVID ont amené à la fermeture du Centre pendant une semaine et à l'isolement des hébergés dans différents hôtels de Tours.

Centre d'hébergement d'urgence Paul Bert	
Adresse	3 rue de l'Ermitage - 37100 TOURS
Capacité et type d'accueil	25 hommes en hébergement d'urgence
Ouverture	De 18h à 8h 7 jours sur 7 365 jours/an

Dans le cadre de la mise en place de la circulaire du 4 mars 2011 relative au secteur « accueil, hébergement et insertion » et de la contractualisation avec l'État, le CCAS a réservé sur Paul Bert deux places pour l'extrême urgence via une orientation 115.

Nombre total de nuitées	8 741 (7 894 en 2020)
Nombre de personnes accueillies	138 (121 en 2020)
Durée moyenne de séjour	1,5 mois (idem en 2020)
Taux d'occupation annuel	95 % (98 % en 2020)
Nombre de repas distribués	20 751 (17 407 en 2020)

Un **réveillon de Noël** a été organisé pour les hébergés, en respectant les distances sanitaires recommandées. C'est un moment convivial très apprécié de ce public, pour qui le sentiment de solitude est accentué au moment des fêtes. À cette occasion, ils reçoivent également un cadeau de la part du CCAS, remis par le personnel.



Service Insertion et Action Sociale

La domiciliation des personnes sans domicile stable La procédure administrative & l'accompagnement social

Deux agents administratifs ont à charge l'évaluation de la demande de domiciliation et du lien avec la commune lors d'un entretien préalable.

Le tri, la distribution et la gestion du courrier incombent aux agents en charge de l'accueil.

Au-delà, l'aide aux domiciliés du CCAS de Tours comporte, pour certaines personnes, un suivi et un accompagnement administratif et social pour l'ouverture ou la restauration des droits en lien avec tous les partenaires du champ social.

Les assistantes sociales en charge de ces accompagnements ont été formées aux violences faites aux femmes, ainsi qu'aux addictions. Elles participent également aux réunions du réseau des partenaires de l'urgence sociale.

Les CCAS ont l'obligation de domicilier les personnes sans domicile stable qui présentent un lien avec la commune, afin qu'elles puissent bénéficier des prestations sociales, de la délivrance d'un titre national d'identité, de l'inscription sur les listes électorales, de l'aide juridique ou encore de l'Aide Médicale d'État. Toute demande de domiciliation fait l'objet d'un **entretien** permettant de présenter le fonctionnement de ce service et d'établir le **lien avec la commune**.

Le CCAS compte **656 personnes** majeures domiciliées au 31/12/2021 (+ 14 par rapport au 31/12/2020).

En tout, ce sont **709 personnes** qui ont bénéficié de ce service au cours de l'année. **365 enfants et ayant droits** sont comptabilisés en plus.

Le profil des personnes domiciliées accompagnées :

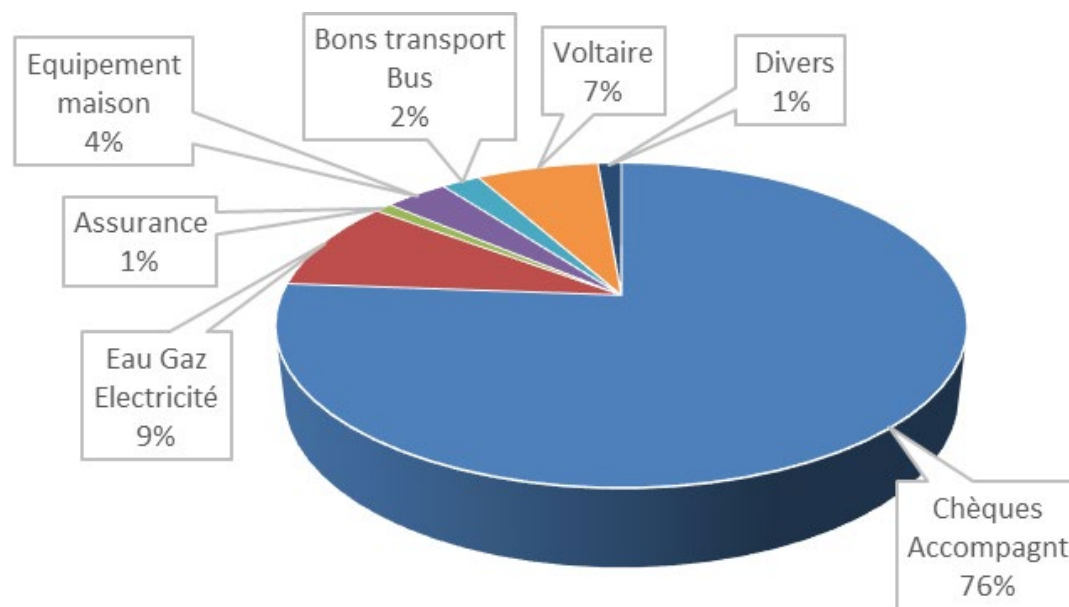
- Plus de la moitié sont des **hommes seuls (63 %)** ;
- Plus de 30 % des personnes domiciliées accompagnées ont au moins un enfant à charge ;
- **Plus de 50 % des personnes** n'ont **aucune ressource** au moment de la demande d'élection de domicile ;
- **33%** des domiciliations effectuées en 2021 sont des **renouvellements**.

Parmi les personnes accompagnées, **105** sont sorties du dispositif suite au **recouvrement d'une adresse stable**.

Le montant total des aides accordées pour cette période s'élève à **194 256 €** (**190 509 €** en 2020). **L'aide alimentaire** représente la plus grande partie des aides accordées.

Une fois par semaine, les administrateurs se réunissent pour examiner les demandes de secours présentées par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental ou du secteur associatif. Ils fondent leur décision sur le **Règlement Communal d'Aide Sociale Facultative**.

En moyenne en 2021, la CASF a étudié **63 dossiers par semaine** (64 en 2020), avec un total de **3 308 dossiers** étudiés (3 339 en 2020).



Répartition en pourcentage des aides accordées en 2021 par type d'aides

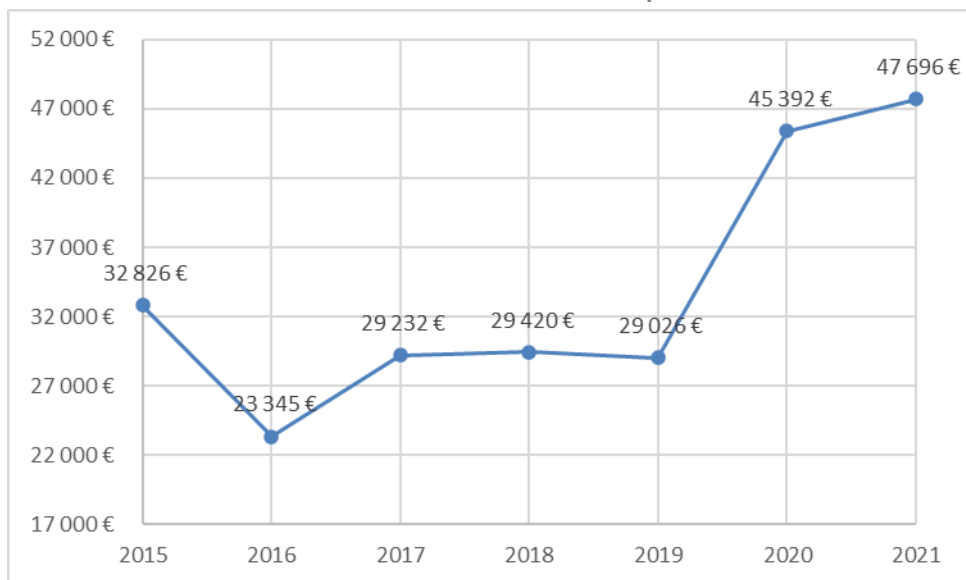
Éviter l'expulsion, prendre en charge la dette locative au plus tôt dès les premiers signes de difficultés, permettre le rétablissement des droits APL, éviter la rupture ou rétablir le bail constituent les objectifs de ce dispositif du CCAS créé en 1981 et étendu au secteur privé en 1998.

Afin d'assurer la pertinence de l'aide avec les autres dispositifs existants et la situation particulière du demandeur, l'aide de la CPSL est parfois conditionnée par l'intervention – ou au moins la sollicitation – d'autres fonds et/ou la réalisation de démarches concrètes de la part du demandeur.

En 2021, un montant total d'aides de **47 696 €** (45 392 € en 2020) dont 41 034 € pour des logements du parc public (soit 86 %), et 5 662 € pour le parc privé) a été accordé, **139 dossiers** (141 en 2020) ont été instruits et examinés, 105 aides accordées, 13 refus, 21 ajournements et 7 jugés sans objet.

L'augmentation du montant des aides versées notée depuis 2019 se poursuit en 2021.

Montant des aides accordées par la CPSL



La commission des aides sociales facultatives accorde un certain nombre de repas gratuits ou à un tarif de 1,50 € ou de 2,50 € par personne, en fonction du reste à vivre.

Ouvert le midi du lundi au vendredi au 14 rue de la Moquerie, le restaurant social s'adresse aux personnes seules et aux couples sans enfant. Ce lieu est destiné à **rompre l'isolement** et à accéder à une restauration de qualité à un prix abordable. La **mixité sociale** est au cœur de la philosophie de ce restaurant.

Compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur en 2021, le restaurant a vu ses portes fermées **5 mois** (jusqu'au 31 mai inclus). De plus, suite à la demande de mutation de l'agent en charge du Restaurant, une nouvelle fermeture a été observée quelques jours au cours du mois de décembre.



Restaurant Voltaire	2021	2020
Nombre de repas pris en 2020	1 781	1 956
Nombre d'orientations	1 874	2 353
Orientations repas gratuits	823	676
Orientations repas à 1,50 euros	541	748
Orientations repas à 2,50 euros	471	929
Taux de réalisé/orientation	94,73 %	83,12 %
Taux de fréquentation/capacité	48,36 %	30,9 %

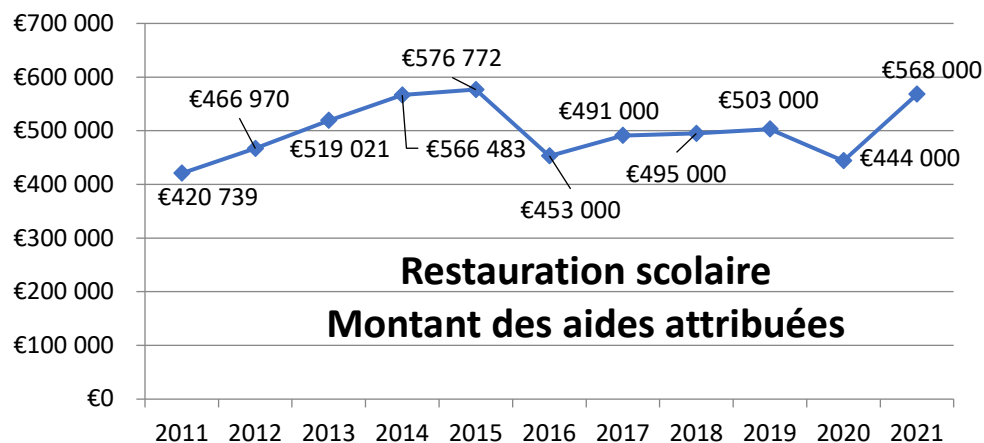
Cette aide a pour but d'aider les familles à faibles ressources à prendre en charge le coût des repas consommés par leurs enfants scolarisés dans les écoles maternelles ou primaires, publiques et privées.

Les familles doivent résider à Tours.

Cette aide est accordée d'après un barème établi par le CCAS.

Pour l'année scolaire 2020/2021, **1 998 enfants** ont été aidés financièrement par le CCAS au titre de la restauration scolaire, selon la répartition suivante :

Année	Écoles Publiques		Écoles Privées		TOTAL
	80 %	Demi-Gratuité	80 %	Demi-Gratuité	
2021	1652	246	80	20	1998
2020	1488	268	92	27	1875
2019	1498	246	100	10	1854
2018	1450	216	86	22	1774



Le montant total réalisé pour l'année 2021 au titre des restaurants scolaires s'élève à **568 000 €**. Ce montant est le plus élevé des 5 dernières années en raison de de l'augmentation du nombre de demandes d'aide et des accords à 80 % (+ 11 %)



Lors d'une allocution télévisée fin mars, le Président de la République a annoncé la modification du calendrier scolaire avec notamment la fermeture des écoles la semaine du 5 avril.

Pour compenser les dépenses imprévues afférentes supportées par les familles bénéficiaires de la tarification sociale, le CCAS a envoyé par voie postale des chèques d'accompagnement personnalisé à raison de 30 € par enfant.

1 122 familles ont reçu cette aide exceptionnelle, ce qui représente **1 941 enfants** pour un total de **58 320 €**. Cette somme a été en partie subventionnée par la Mairie de Tours et s'intègre dans le montant total des Chèques accompagnement de la CASF.

Seules sont prises en charge les familles ouvrant droit à l'aide maximale pour la restauration scolaire.

À la fin de l'année scolaire 2020/2021, un **accord de prise en charge** a été délivré à **523 enfants** (383 l'année précédente).

Le coût pour l'année scolaire 2020/2021 s'élève à **56 000 €** (+ 60 % par rapport à l'année précédente).



Photo La Nouvelle République
3 septembre 2021



Pour l'ensemble de ces accompagnements, le CCAS a accordé **8 911,50 €** en 2021 (8 807 € en 2020).

En août 2021, l'Afghanistan subit une reprise du pouvoir par les talibans, ce qui annonce un drame humanitaire. En solidarité avec le peuple afghan, la Ville de Tours s'est engagée à participer à l'accueil des femmes, hommes et enfants fuyant ce régime.

Dans le cadre de la contractualisation engagée avec les services de l'État pour l'Accueil et l'Insertion des Réfugiés (CTAIR), la municipalité, en s'appuyant notamment sur le Service Insertion et Action Sociale, a proposé un accès au logement et un accompagnement pour l'accès aux droits et aux soins aux réfugiés parvenant à Tours.

Après l'arrivée d'une quarantaine de personnes, **deux familles** sont restées sur la Ville et ont bénéficié d'une mise à l'abri dans des logements municipaux. Une de ces familles est suivie par ADOMA, l'autre par une assistante sociale du SIAS.

Afin de meubler les lieux d'accueil et d'organiser au mieux la vie de ces familles, les Tourangelles et Tourangeaux ont pu exprimer leur solidarité par le biais d'un **questionnaire en ligne** qui a permis de collecter de l'équipement ménager (mobilier, électroménager, etc.), des dons de vêtements, de jouets, etc. L'association **Emmaüs** a pu compléter les éléments manquants. Aussi, des **agents du CCAS** ont aidé en fournissant du matériel (frigo, jouets ou encore canapé), tout comme la **Fondation Boulanger** avec deux machines à laver le linge et un four. Enfin, l'association des **avocats de Tours** et les élèves de 3e du **Collège Stalingrad** ont organisé des collectes de vêtements et de jouets au profit des familles.

L'année 2021 a vu se poursuivre également des actions déjà engagées les années précédentes pour une famille de six personnes mises à l'abri.

L'intervention d'urgence exige une immédiateté, une proximité et une inconditionnalité de la réponse.

Ainsi, des situations nous sont orientées lorsqu'il y a une rupture brutale de droits, une situation de danger pour la personne ou encore une inquiétude concernant une situation fragile qui se prolonge. Une aide alimentaire "en urgence" est alors possible.

Elle est à retirer dans les 24 heures à l'accueil du CCAS dans la limite d'une demande par cycle de 12 mois.

Il n'y a pas de passage en commission pour favoriser la réactivité de cette aide.

L'aide alimentaire d'urgence, destinée à apporter une réponse dans la journée, est délivrée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé d'une somme variant selon le nombre de personnes :

- 15 € pour une personne ;
- 20 € pour deux personnes ;
- 25 € au-delà de deux personnes

En 2021, ces secours d'urgence ont concerné **682 foyers** pour un montant total de **12 980 € (14 510 € en 2020)** soit **19,03 € en moyenne**.

Par ailleurs, des décisions exceptionnelles peuvent intervenir lorsque le droit commun ne peut pas apporter de réponse rapide.

En 2020, le montant des « décisions exceptionnelles » accordées s'est élevé à **2 528 €**.

À noter, l'envoi des CAP à domicile a parfois engendré quelques erreurs d'adressage qui ont obligé à prendre des « décisions exceptionnelles » pour que les personnes reçoivent leurs chèques avant le retour du pli non distribué. De même, les usagers du restaurant Voltaire n'ayant plus accès au service, une compensation exceptionnelle sous forme de CAP a été décidée. Enfin, à l'arrivée des familles afghanes, plusieurs décisions exceptionnelles ont dû être prises pour meubler les logements ou encore leur permettre de vivre dignement (alimentation, hygiène, etc.).



Depuis février 2011, le CCAS réalise les **enquêtes sociales** dans le cadre du dispositif relatif à **l'instruction dans la famille**, suite aux demandes transmises par l'Inspection Académique au Maire de la Commune.

À noter, depuis l'année scolaire 2019-2020, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Les parents ne scolarisant pas leurs enfants de 3 à 6 ans doivent donc procéder à leur instruction à domicile.

L'enquête administrative consiste en une prise de contact avec la famille suivie d'une visite à domicile et de la rédaction de l'enquête, puis sa transmission aux services de l'Inspection Académique. L'ensemble des assistantes sociales du service sont en charge de ces enquêtes.

Pour l'année 2021, **65 enquêtes** ont été réalisées par le CCAS (34 en 2020, soit + **91 %**). Cette forte augmentation est notamment due aux nombreux enfants non scolarisés en maternelle et à ceux fréquentant les écoles hors contrat.

En 2021, le CCAS a établi **16 certificats d'indigence** afin de permettre aux plus démunis d'être inhumés (20 en 2020). Il n'y a pas eu d'« effet COVID » à mentionner.

Le Centre Communal d'Action Sociale est le partenaire technique du Département. Plus qu'un simple guichet administratif, le CCAS est un relais de l'Action Sociale Départementale.

Le CCAS reçoit les demandes des postulants résidant sur le territoire de la commune, personnes âgées ou handicapées, les instruit et les transmet à l'autorité compétente : le Préfet ou le Président du Conseil Départemental.

En 2021, le CCAS de Tours a étudié **606 dossiers** qui se répartissent de la manière suivante :

- **450 dossiers** pour entrée en institution ou pour services ménagers (318 en 2020) ;
- **130 obligations alimentaires** (250 en 2020) ;
- **26 demandes** de SASPA (30 en 2020).

Conscient que lorsque les difficultés financières surviennent, souvent de façon passagère, les personnes âgées ont tendance à faire le choix d'amputer leur budget nourriture, le CCAS a mis en place une politique de tarifs différenciés pour les repas servis en résidence autonomie ainsi que pour les repas avec animation.

Il en est de même pour le forfait assistance, le forfait eau/chauffage ainsi que les tarifs aux animations organisées par le CCAS qui sont également progressifs, selon le système du « reste à vivre ».

Reste à vivre (Ressources - loyer et charges)		Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein Tarif
Restauration	Personne seule	< 632 €	< 822 €	< 1 032 €	+ 1 032 €
	Couple	< 1 096 €	< 1 613 €	< 1 829 €	+ 1 829 €
Animation / Assistance Eau / Chauffage	Personne seule	< 632 €	< 822 €	< 1 032 €	+ 1 032 €
	Couple	< 1 096 €	< 1 613 €	< 1 829 €	+ 1 829 €

Les **aides au forfait assistance et au forfait eau/chauffage** concernent les personnes âgées logées en Résidence Autonomie. Les aides aux repas et aux animations bénéficient quant à elles à tous les convives des restaurants du CCAS et les usagers du service animation.

En 2021, **428 demandes** ont été instruites à ce titre par le SIAS (une personne peut faire plusieurs demandes).

PERSONNES EN RÉSIDENCE	ACCORD Tranche A	ACCORD Tranche B	ACCORD Tranche C	Plein Tarif	TOTAL
Restauration	78	50	34	31	193
Animation	27	15	14	5	61
Assistance	2	3	4	2	11
Eau chauffage	59	34	17	30	140
TOTAL	166	102	69	68	405
TOTAL DES AIDES ACCORDÉES	337				

PERSONNES EXTÉRIEURES	ACCORD Tranche A	ACCORD Tranche B	ACCORD Tranche C	Plein tarif	TOTAL
Restauration	1	1	1	1	4
Animation	5	8	5	1	19
TOTAL	6	9	6	2	23

TOTAL ANNÉE 2021 RÉSIDENCES + EXTÉRIEUR	172	111	75	70	428
--	------------	------------	-----------	-----------	------------

Le CCAS loue des logements aux bailleurs sociaux afin de les sous-louer à des familles en difficulté. Cela correspond à **30 mesures** fin 2021 dans le cadre de ce dispositif.

L'objectif est d'accompagner ces familles pendant la sous-location afin de les rendre autonomes, de leur rappeler les obligations d'un locataire d'un point de vue budgétaire et comportemental afin de favoriser le glissement du bail.

Une assistante sociale est dédiée à ce dispositif.

Les situations familiales sont très variées :

71 % des personnes suivies sont des **personnes isolées** ;

71 % ont plus de **55 ans** ;

Plus de la moitié des mesures ont **plus de 10 ans** d'ancienneté ;

33 % des sous-locataires perçoivent une retraite, **29 %** un salaire.

Un **glissement de bail** a été réalisé en 2021.

Le CCAS dispose d'un conventionnement avec le Conseil Départemental au titre de l'AFSDG (aide au financement des suppléments de dépense de gestion). Cela concerne **3 dossiers**.

Le suivi est global et ne peut se restreindre à l'objectif du règlement locatif. Au cours des suivis, l'assistante sociale effectue fréquemment des passerelles avec les partenaires de l'action sociale qui interviennent autour des problématiques dominantes (Tours Habitat, Pôle emploi, CAF, Conseil Départemental, CHRU, Banque de France, Associations caritatives, Culture du cœur...)

Une convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental prévoit **l'accompagnement socioprofessionnel de 150 bénéficiaires du RSA.**

Le CCAS a une spécificité technique dans l'accompagnement du public isolé en situation de grande exclusion, en **majorité sans domicile stable.**

211 personnes différentes ont été accompagnées par nos travailleurs sociaux au cours de l'année 2021.

La convention qui lie le CCAS au Conseil Départemental indique que chaque accompagnement doit comporter un volet "emploi", y compris pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Les référentes proposent régulièrement des orientations sur cet axe. Toutefois, des problématiques d'accès aux soins ou d'hébergement sont parfois prioritaires.

Profil des personnes accompagnées dans le cadre du suivi RSA :

73,3 % d'hommes et **26,7 %** de femmes ;

Plus de 12,4 % ont moins de 30 ans, et **84,5 %** entre 30 et 59 ans ;

53 % sont domiciliés sur Tours, **35,7 %** au CCAS.

Les problématiques principales relèvent :

Pour **50 %** du logement ;

Pour **24 %** de la santé ;

Pour **près de 13 %** d'une problématique familiale.

Une assistante sociale assure l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires de contrats aidés, en lien avec les services d'accueil, les acteurs de l'insertion et de l'emploi et les établissements d'accueil pour personnes âgées du CCAS.

BILAN QUANTITATIF 2021 - CONTRATS AIDÉS		
<i>Nombre de postes</i>	37	Sur les 34 sorties , 10 sont liées à une entrée en formation qualifiante, 4 à un accès à l'emploi, 1 à une fin de contrat, et les 19 non renouvellements le sont à l'initiative de l'agent, de l'employeur, ou du fait de l'inéligibilité au dispositif.
<i>Nombre de nouveaux contrats</i>	29	
<i>Nombre de renouvellements</i>	6	
<i>Nombre de sorties au cours du dispositif</i>	34	

Le CCAS est engagé dans le dispositif de micro-crédit personnel garanti depuis 2008 par convention avec le Crédit Municipal de Nantes.

En juin 2018, en complément de cet outil, une convention a été signée entre le CCAS et l'établissement bancaire nantais pour la mise en place d'un dispositif de **micro-épargne accompagnée**.

En juillet 2019, le CCAS de Tours a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour obtenir le label « **Point Conseil Budget** », qui regroupe des actions individuelles (diagnostic budgétaire, micro-crédit, micro-épargne, suivi budgétaire, accompagnement dans le cadre du surendettement) et des actions collectives (ateliers budgétaires).

En ce qui concerne le micro-crédit, **25 dossiers** (33 en 2020) ont été instruits en vue de la CASF, dont **23** ont effectivement été transmis au Crédit Municipal de Nantes pour **21 prêts accordés** (contre 18 en 2020). Les dossiers qui n'aboutissent pas sont considérés comme trop fragiles et n'offrant pas suffisamment de visibilité quant aux capacités de remboursements (10 situations ont été jugées trop précaires et 3 abandons ont été formulés).

Par ailleurs, **7 livrets de micro-épargne** ont été ouverts, comme l'an passé, et un abondement du capital a été sollicité à hauteur de **113 €**.

En 2020, **231 personnes** ont contacté le PCB du CCAS et **191** ont été reçues par le travailleur social, dont **40 nouveaux accompagnements**.

Le **profil** des personnes reçues en entretien :

- Célibataire avec ou sans enfants (55 %) ;
- 25 à 60 ans (78 %) ;
- 25 % sont bénéficiaires des minima sociaux.

2021 a vu naître le dispositif « Conseiller numérique France Service » de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Le CCAS a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt et a pu recruter en août une conseillère numérique. Cet AMI permet de bénéficier de la prise en charge intégrale du coût du poste, soit **50 000 €** pour 24 mois.

Les missions du Conseiller sont prioritairement d'accompagner les **personnes éloignées du numérique** dans leur usage du quotidien (naviguer sur internet, gérer les courriels, réaliser des démarches en ligne, etc.). Pour cela, une formation certifiante et personnalisée de quatre mois a été assurée par l'État sur la fin d'année.

L'année 2022 permettra la mise en œuvre effective du projet avec des animations et ateliers individuels et collectifs pour tous les publics accompagnés par le CCAS.



L'appel à projet « Noël de la solidarité » a été reconduit en 2021.

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'a pas pu être organisé de cérémonie de remise des cadeaux.

30 015 € (21 825 € en aide financière et 632 cadeaux d'une valeur de 8 190 €) ont été accordés en 2021.

En 2020, 26 640 € avaient été attribués. En 5 ans, l'aide allouée dans le cadre du Noël de la Solidarité a augmenté de **+ 100 %** (14 950 en 2016).

Cette initiative a permis, malgré le contexte sanitaire, de faire des fêtes de fin d'année un moment solidaire pour ceux qui n'auraient peut-être pas pu en profiter.

23 associations sont concernées par ce Noël 2021.

Les événements programmés ont touché plus de **4 088 personnes** (dont **1 970 enfants environ**).

Le Groupe pour l'Amélioration de l'Aide Alimentaire G3A, animé en collaboration par la FRAPS, la Croix-Rouge et le CCAS, permet une coordination de l'aide alimentaire dans le Département, à partir des constats établis par chaque partenaire.

Le besoin de coordination de l'aide alimentaire a trouvé une réponse concrète avec la création d'un répertoire à destination des travailleurs sociaux en 2013 pour les structures de Tours et son agglomération, et étendu à l'ensemble du département fin 2016.

Du fait de la pandémie, les associations ont été plus sollicitées cette année, pour venir notamment en aide aux familles en difficulté et aux étudiants.

Les constats établis par chaque partenaire sont maintenant discutés à l'échelle de la Ville de Tours, voire au-delà.

Les expériences des uns et des autres sont ainsi analysées et partagées.

Les réflexions et projets portant sur l'aide alimentaire en nature feront désormais l'objet d'une évaluation partagée.

Le CCAS a lancé une coordination des acteurs de l'aide alimentaire de la Ville afin de créer une synergie et un lieu de rencontre pour s'assurer que cette aide soit la plus pertinente, cohérente et efficace possible.

Une permanence sur rendez-vous est assurée deux demi-journées par mois par l'association Tsigane Habitat dans les locaux du SIAS, suite à l'arrêt de l'activité de Voyageurs 37.

Le SIAS travaille avec plus d'une centaine de partenaires institutionnels et associatifs, principalement dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de la solidarité, de la santé, du logement et de l'hébergement.

Le CCAS fait partie du **Projet social de territoire** de la MDS MAME et travaille notamment à une coordination des différents accueils dans les structures sociales. Ce travail a donné lieu à la création d'un **répertoire des acteurs sociaux** regroupant à ce jour environ 70 partenaires.

Le Protocole de lutte contre les violences faites aux femmes

Le CCAS est signataire du protocole et propose à ce titre une procédure « facilitée » de domiciliation et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

En 2021, à l'occasion des opérations de sensibilisation autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, le CCAS a organisé une exposition au siège (rue Febvotte) avec des « phrases-choc » sur des silhouettes, en reprenant des situations de violence qui pourraient ne pas être perçues comme telles (psychologiques notamment), tout en affichant un *violentomètre* pour se situer sur une échelle des violences conjugales.



Enfin, le CCAS est l'un des acteurs institutionnels du **Plan Départemental pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)**. À ce titre il est membre de plusieurs groupes de travail et siège à différentes commissions (DRE, CUO, etc.).

Sur la thématique de **l'urgence sociale**, les travailleurs sociaux du Centre Paul Bert et du service domiciliation participent aux réunions partenariales très régulièrement afin de connaître l'actualité de chacun et ainsi mieux se coordonner.

Le Service Insertion et Solidarité (SIAS) accueille chaque année des stagiaires (assistantes sociales, CESF, DUT carrières sociales, éducateurs, police municipale, stages d'observation pour les élèves de 3^{ème}) et des personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent découvrir les métiers de la filière sociale.

Les stages sont réalisés principalement à l'accueil du Service, au CHU Paul Bert et auprès des assistantes sociales.

En 2021, le SIAS a accueilli **1 apprentie CESF** positionnée sur les missions d'accompagnement budgétaire.

Le SIAS intervient enfin pour des jurys de concours et pour expliquer les missions du CCAS auprès de lieux de formation ou d'institutions.

Direction des Solidarités

Service EHPAD

Services aux Personnes âgées

Service EHPA

Au Service des Seniors de la Ville de Tours en général et des plus dépendants en particulier, le CCAS gère :

1 EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) composé de **4 structures**, avec une capacité totale de 355 places ;

1 accueil de jour de 6 places ;

6 Résidences Autonomie pour personnes âgées autonomes (EHPA) avec un parc de **335 logements ;**

1 service de portage de repas à domicile ;

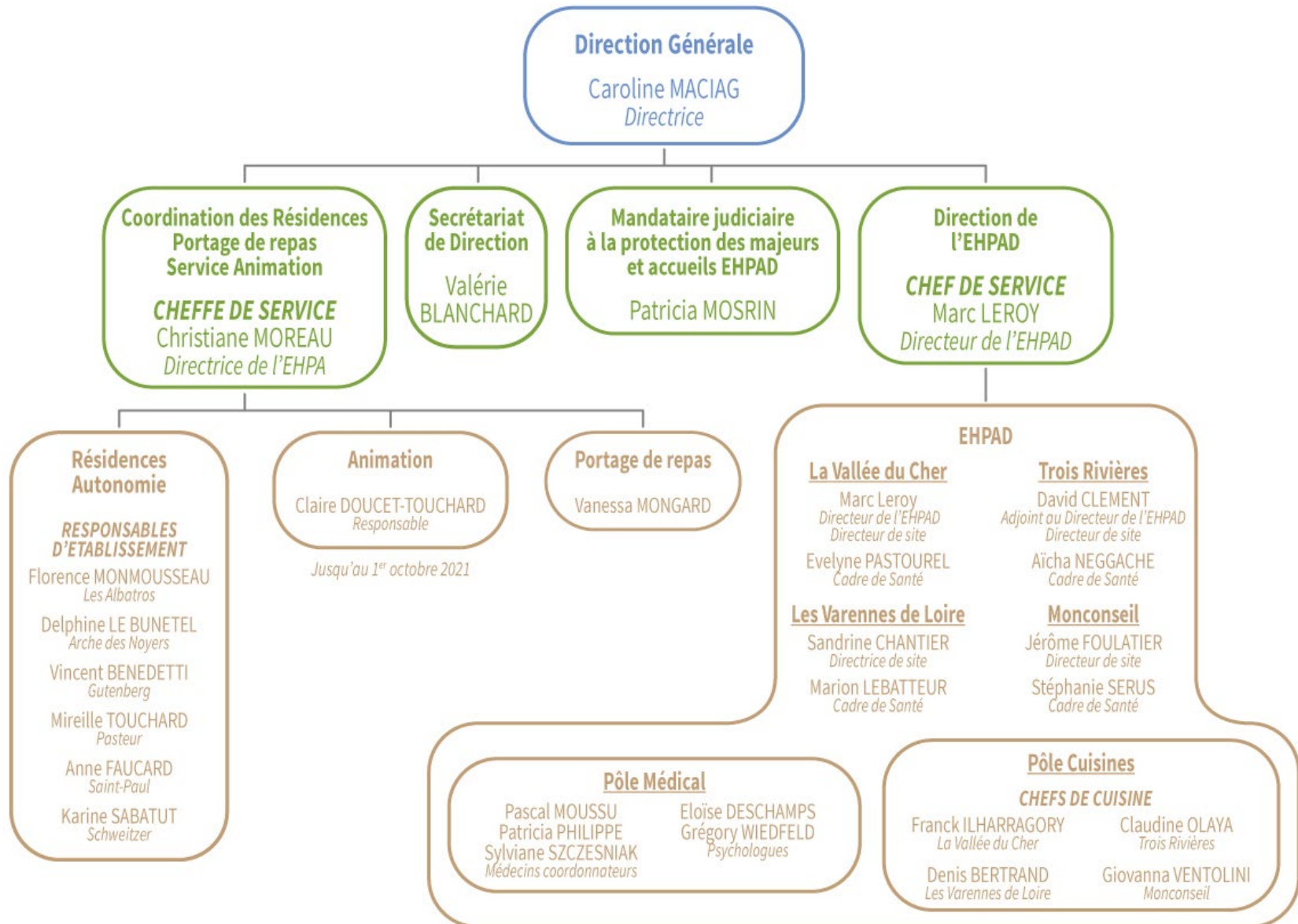
1 service Animation destiné aux personnes âgées.

Les dépenses de fonctionnement de l'EHPAD représentent **17 177 318 €** en 2021.

Il fonctionne avec **242 postes d'agents autorisés, 2 postes financés par le CCAS et 16,5 ETP sous forme de contrats aidés**. Cela représente un montant total de dépenses de personnel de **13 057 861 €** en 2021.

Les dépenses de fonctionnement des Résidences Autonomie représentent **3 575 454 €** en 2021.

Ces Résidences comptent **35 agents permanents et 3 contrats aidés** pour un montant total de 1 634 665 € de dépenses de personnel en 2021.



Focus sur la gestion de la crise Covid en EHPAD

La période de crise sanitaire a continué à impacter fortement l'EHPAD avec des mesures de confinement évolutives tout au long de l'année 2021 qui a nécessité un ajustement régulier du mode de fonctionnement des sites de l'EHPAD

- Visites possibles avec contrôle du pass sanitaire à l'entrée des sites
- Obligation de vaccination pour les agents travaillant en EHPAD
- Port du masque pour le personnel, les visiteurs et les familles dans les établissements
- Continuité du bio-nettoyage
- Renfort de personnel
- Continuité des animations mais une adaptation constante au contexte : animation individuelle, animation en étage
- Maintien des repas de Noël qui ont été déployés dans les étages



Direction des Solidarités

L'EHPAD Les chiffres clés

La moyenne d'âge des résidents est de 88 ans, avec une proportion de femmes de 75,8 %.

94 % des résidents proviennent de l'agglomération de Tours.

96 % des personnes sont bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et **20 %** sont bénéficiaires de l'Aide sociale.

Le **GIR moyen pondéré**, permettant de mesurer la dépendance globale des résidents, est de **742** en moyenne sur les établissements du CCAS en 2021 (entre 684 et 776 suivant les structures).

Afin de répondre aux besoins des personnes âgées les moins favorisées, les 4 structures de l'EHPAD sont habilitées à l'Aide Sociale. Les tarifs sont alors fixés par le Conseil Départemental et s'élèvent en 2021 à :

	HÉBERGEMENT	DÉPENDANCE		
		GIR 1 / 2	GIR 3 / 4	GIR 5 / 6
Chambres doubles	48,62 €			
Chambres individuelles	56,98 €	20,34 €	12,91 €	5,48 €
MONCONSEIL	61,93 €			

En 2021, le taux d'occupation est de **96,49 %**, identique à 2020 (année bissextile). Le nombre total de journées réalisées est de **125 029**, dont 8 519 journées en section Alzheimer. La suspension des admissions, ainsi que les décès plus nombreux du fait de la pandémie, ont impacté significativement l'occupation de l'EHPAD.

Les animations mises en place dans les maisons de retraite sont la transcription des objectifs du Projet d'Animation, eux-mêmes découlant du Projet d'établissement.

Ils sont déclinés en 3 axes :

- **Connaître et reconnaître** la personne âgée comme auteur de sa vie et l'accompagner dans son projet personnalisé ;
- **Favoriser** les liens familiaux et amicaux ;
- Proposer des **activités adaptées** aux capacités des résidents en respectant leurs **choix** et en favorisant leur **autonomie**.

L'année 2021 a encore été marquée par l'épidémie de covid-19, qui a continué à modifier les modalités d'intervention des équipes d'animation. Celles-ci ont avant tout recherché le maintien du lien entre les résidents et les familles, les périodes de confinement en chambre ayant été particulièrement éprouvantes pour nos aînés et leurs proches.

FAMILEO a été déployé sur l'ensemble des sites permettant aux résidents d'avoir un lien constant avec sa famille (recevoir des photos ou en transmettre, faire des retours sur les activités...)

Les animations collectives ont été organisées tout en respectant le cadre de la réglementation imposée par la situation sanitaire.



Ouvert en 2011 et d'une capacité de **24 places** au sein de l'établissement Monconseil, l'Unité Alzheimer répond à une volonté politique d'élargir les **solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**.



L'Unité Alzheimer et son jardin,
au sein de la maison de retraite
Monconseil

Une priorité est donnée aux personnes accueillies dans les établissements du CCAS pour l'admission définitive dans l'unité Alzheimer : en 2021, malgré les périodes de suspension des admissions, **15 nouvelles personnes** ont intégré l'unité, dont 1 venait de l'accueil de jour, 2 de l'hébergement classique de Monconseil, 1 des Trois Rivières, 1 de la Vallée du Cher, 1 des Varennes de Loire, 4 d'une maison de retraite extérieure et 5 du domicile.

Au sein de l'Unité Alzheimer, un accueil de jour de **6 places** a pour objectifs de :

- Permettre à des personnes âgées de garder ou de recréer un **lien social**, en sortant de leur **isolement** et ainsi prolonger le **maintien à domicile** ;
- Favoriser la **stimulation** des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par un projet individuel d'aides et de soins adaptés ;
- Donner aux **aidants familiaux** la possibilité de bénéficier d'un répit dans l'aide qu'ils apportent à leurs proches et privilégier de ce fait le maintien à domicile ;
- Participer au **soutien des familles** par la mise en place de groupes de parole et d'informations ;
- Constituer un premier contact avec une institution afin de permettre de préparer la personne, mais également **l'entourage**, à une éventuelle intégration progressive en institution.

L'accueil de jour a fonctionné les mardis et jeudis entre le 14 septembre et le 30 décembre : 10 personnes différentes ont été prises en charge pour un total de **115 journées**.

Un **projet de soins spécifique** à ce type de prise en charge et à ce type de pathologie est en place.

Des réunions pluridisciplinaires pour l'unité se tiennent 1 fois par mois, elles regroupent les soignants, le médecin coordonnateur, le psychologue, l'infirmière et le cadre de santé. Ces réunions permettent d'évoquer des situations d'accompagnement complexes et de trouver des pistes d'amélioration.

Des activités visant à maintenir les capacités sont proposées en après-midi. Elles sont proposées soit en individuel ou soit en groupe.

La durée des activités est variable en fonction du type d'activité et de l'attention du résident. Cela peut aller de 10 min à 1h.

Parmi les activités, on retrouve des ateliers cognitifs, des activités culturelles et artistiques, des activités en lien avec les sens et aussi en lien avec les saisons.

Après le PASA de la Vallée du Cher ouvert en 2013, le CCAS en a inauguré un second d'une capacité de **14 places** au sein de l'établissement des Varennes de Loire en 2018. En 2019, un troisième PASA a ouvert au sein de la Résidence « Trois Rivières ».

L'objectif d'un PASA est de proposer un accompagnement à effet thérapeutique afin d'améliorer le bien-être des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives modérées et de diminuer leurs troubles. Cela répond à une volonté de **prendre en charge, au sein des structures, les résidents présentant des troubles cognitifs** dans des conditions d'accompagnement les plus élargies possible.

Les PASA se caractérisent par :

- l'**accueil** d'une **population ciblée** : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement légers ou modérés ;
- la présence d'un **personnel qualifié**, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces résidents (Psychologue, Assistantes de soins en Gériatrie, Psychomotriciens) ;
- l'élaboration d'un **projet de soins adapté** et d'un **projet de vie personnalisé** pour chacun des résidents concernés ;
- la participation des **familles** et des **proches** ;
- la conception d'un **environnement architectural adapté et identifié** par rapport au reste de la structure.

Les temps d'activités PASA sont très sollicités par nos résidents, ce qui a conduit les professionnels à les continuer même durant la période sanitaire compliquée en les déclinant de façon individuelle ou par étage en fonction des possibilités.



PASA des Varennes de Loire



PASA des 3 Rivières

Des activités sont proposées en groupe ou en individuel en fonction des goûts, des souhaits, des capacités et de l'envie du jour des résidents. Elles sont de différentes natures : motrices, cognitives, socioculturelles, créatives ou sensorielles.

Des animations tout au long de l'année : goûter concert, barbecue, sorties concert/balades, rencontre intergénérationnelle avec les écoles et collèges notamment, atelier floral, médiation animale, les rencontres autour des Harley Davidson, les masques revisités, les moments de lecture et de partage de l'actualité, groupe de paroles, échanges des résidents autour du parcours d'un randonneur (récits, photos) entre la France et la Grèce.

Un projet consistant à la réalisation une grande sculpture collective, qui mêlera des mots et phrases à une structure textile hybride (financement DRAC/ARS) « **Empreinte de vie** ».

- Des partenaires institutionnels et associatifs : les blouses roses, visite régulière de bénévoles de VMEH aux résidents, En selle Marcelle (sorties déjà réalisées avec les sites des 3 rivières et Monconseil, les 2 autres sites proposeront une balade en triporteur aux résidents avant l'été).... lien avec la bibliothèque et les musées de la ville (exemple : visite du musée des Beaux-Arts avec la possibilité désormais de visites virtuelles pour les résidents ne pouvant pas se déplacer)

Le CCAS dispose d'un EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées) composé de **6 résidences** réparties sur la ville, avec un total de **330 logements à la location**, du F1 au F3, pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Afin de permettre à chacun d'avoir son **environnement personnel** et de conserver son **indépendance**, chaque logement est loué vide et simplement équipé d'une cuisine et d'une salle de bain.



Prestations proposées :

- une **présence humaine** assurée 7j/7 et 24h/24 (sauf pour la résidence Schweitzer) et un **contrôle d'accès pour favoriser la sécurité.**

- un **service de restauration** midi et soir,

- des **animations régulières,**

Une partie des animations est uniformisée dans toutes les résidences sous l'appellation Pack et d'autres sont mises en place selon les envies et capacités des résidents de chaque établissement.

(Pour plus de détails, voir la partie Bilan du service animation)

Moyens humains :

Depuis octobre 2021, toutes les résidences sont gérées par un responsable de site.

Le service se compose ensuite :

d'un chef d'équipe, d'agents sociaux, d'un veilleur de nuit et d'une animatrice à mi-temps.

Le public des Résidences Autonomie au 31/12/2021 :

Répartition par genre : 70 % de femmes pour 30 % d'hommes.

Moyenne d'âge : 83,28 ans pour les femmes et 76 ans pour les hommes, soit 79,6 ans tous publics confondus.

Un nouveau rajeunissement est noté suite au départ des plus fragiles et aux dernières entrées.

Moyenne d'âge à la résidence Schweitzer : 78,27 ans pour les femmes et 71,33 ans pour les hommes

Evolution du niveau d'autonomie des résidents (% des autonomes - GIR 5 et 6) :

	Albatros	St Paul	Pasteur	Gutenberg	Arche des Noyers	Schweitzer
2019	77%	87%	87%	82%	88%	88%
2020	68,75%	68,42%	88%	77,42%	82,70%	79,17%
2021	74,36%	68,57%	82,93%	89,82%	86,96%	75,01%

3 résidences sur 6 ont moins de 80% de personnes considérées comme autonomes.

Taux d'occupation global : 76,5 % (de 69% à 86%)

Même si on note en 2021 une reprise des entrées (38 contre 28 en 2020), elles n'ont pas été suffisantes pour compenser les sorties (39 transferts en EHPAD et 19 décès ont été déplorés cette année) et la baisse occasionnée par le premier confinement de 2020 où pendant 3 mois, nous avons eu interdiction de louer. A cela, se sont ajoutés les problèmes de délai pour rénover des logements vacants en nombre suffisant pour répondre aux attentes des candidats.

En 2021, le budget de fonctionnement des 6 résidences du CCAS a été d'un montant réalisé de 3 153 014,92 €.

Les recettes provenant des loyers sont de 1 620 312,66€ en 2021 (1 824 461€ en 2020).

Pour solvabiliser certains résidents, le montant des aides accordées par le CCAS a été de :

- Forfait assistance : **175 124€** (206 892 € en 2020)
- Forfait eau/chauffage : **79 886€** (97 200 € en 2020)
- Restauration : **63 570€** (72 023 € en 2020).

Depuis 2012, des tarifs dégressifs sont calculés à partir du « reste à vivre » (ensemble des ressources moins ensemble des charges de logement) afin de favoriser la fréquentation des résidents et leur équilibre alimentaire.

À noter : le tarif le plus bas du repas du midi à 5,45 € et celui du soir de 4,45€.

Afin de faciliter l'accès aux animations dont l'objectif principal est de favoriser le lien social, certaines ont des tarifs également calculés selon le « reste à vivre ».

La restauration

Nombre de repas servis : 36 056 (35 869 aux résidents et 187 à des personnes extérieures) contre 44 453 en 2020.

Recettes : 375 656,18€

Soit : - 375 526,58 € provenant des résidents **dont 63 570€ d'aides,**
- 129,60 € provenant des visiteurs.

Les animations en résidence

Les diverses animations ont généré une recette de 10 541,40€ contre **7 902€** en 2020, année au cours de laquelle beaucoup d'activités plus occupationnelles avaient été gratuites pour atténuer l'isolement des résidents.

La reprise amorcée a été toutefois limitée dans la mesure où les personnes extérieures n'ont pas été réadmissées en résidence pour éviter les risques de contamination à la COVID-19.

Depuis 2012, a été mis en place le **forfait assistance** correspondant à la valorisation de la présence humaine 7j/7 et 24h/24 et au coût du système d'appel d'urgence.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, a été mis en place le **forfait eau/chauffage**, correspondant aux dépenses d'eau et de chauffage liées à l'occupation de chaque logement.

Le forfait assistance

Cette prestation a permis de mieux identifier les prises en charge par le CCAS et a généré **135 744€** de recettes versées par les résidents pour le budget des résidences.

24H/24 7J/7



Le coût mensuel de cette prestation restant à charge du résident varie de 22€ à 115€, après déduction d'une aide spécifique du CCAS et suivant le barème du « reste à vivre », afin que les personnes âgées les moins favorisées puissent accéder aux résidences sécurisées du CCAS. Le montant de ces aides aux résidents est de **175 124€** pour 2021.

Le forfait eau/chauffage

Cette prestation a permis de mieux identifier les prises en charge par le CCAS. En 2021, la recette versée par les résidents s'élève à **54 809,31 €**.

Le coût mensuel de cette prestation restant à charge du résident varie de 10,60 € à 42,40 €, pour un logement type F1 après déduction d'une aide spécifique du CCAS (**79 886 €**) calculée suivant le barème du « reste à vivre » afin que les personnes âgées les moins favorisées puissent accéder aux résidences sécurisées du CCAS.

Réalisations marquantes en terme de travaux en résidence en 2021

- Le bureau de la Responsable de Pasteur a été entièrement rénové pour optimiser l'espace et améliorer l'accueil du public.
- Les chaudières de la résidence Gutenberg ont été changées.
- Pour prendre en compte les nombreuses incivilités constatées autour du rond point proche de la résidence Pasteur, la ville a mis en place un système de vidéo surveillance à l'extérieur du bâtiment pour permettre au Centre de Supervision Urbain de la ville de recueillir les images de la voie publique à destination de la police, en cas de nécessité.
- Fin 2021, il a été décidé de déployer la fibre optique dans les résidences St Paul et Pasteur.
- Enfin, un travail a été entamé pour lancer la rénovation des salles de bain de St Paul en 2022.

Les chiffres de 2021 :

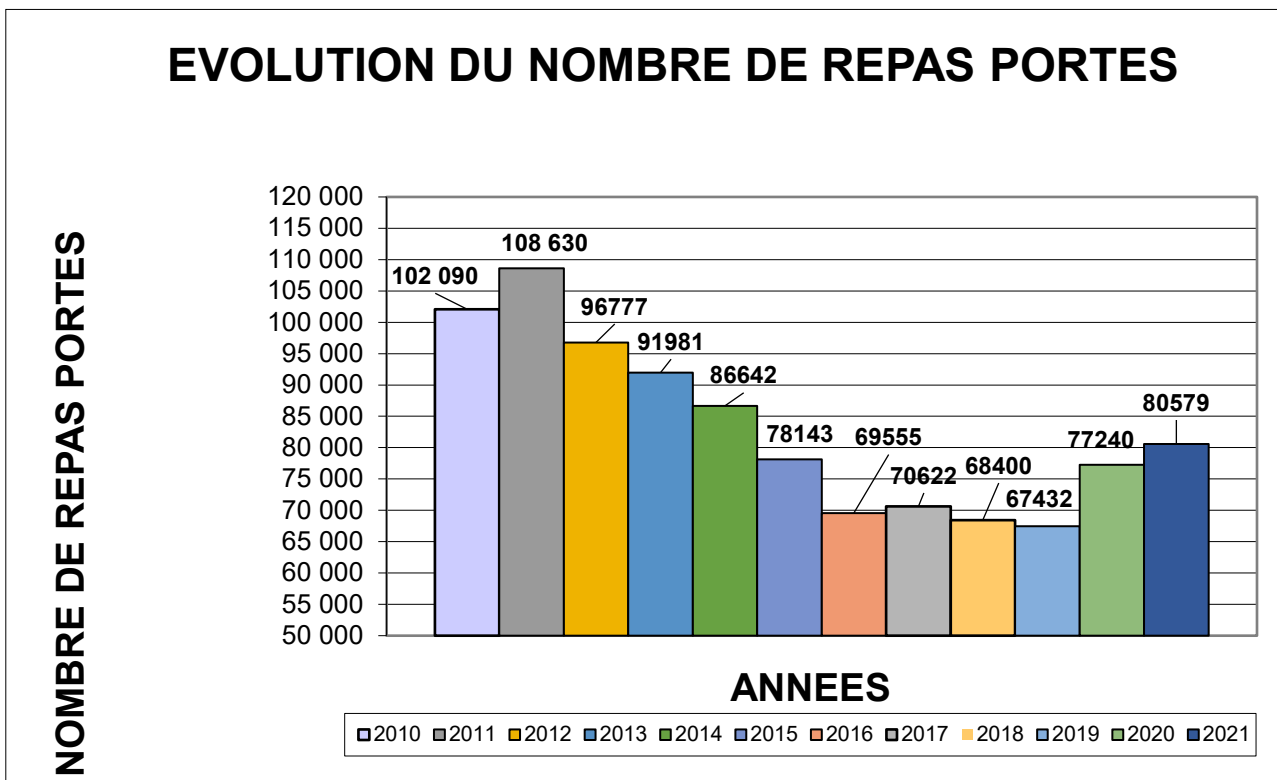
80 579 repas livrés à domicile (77 240 en 2020), soit une **hausse de 4%** et une moyenne de **251 clients/mois**.

Tarifs :

7,30 € avec le pain
7 € sans le pain

Tarif spécial mis en place pendant la période de confinement :

5,45 €



En 2021, le service de Portage de repas a connu une nouvelle augmentation de fréquentation, sans doute en raison de la crise sanitaire qui a incité des personnes âgées à se faire livrer des repas, d'autant qu'un tarif minoré leur était proposé (5,45 €) pendant le confinement du mois d'avril.

La crise sanitaire a perturbé une nouvelle fois la programmation habituelle des animations destinées aux seniors de la ville et de nos résidences autonomie.

Ainsi, plusieurs manifestations appréciées ont dû être annulées et d'autres réorganisées en fonction des contraintes sanitaires du moment.

Cet état de fait n'a pas permis d'aider notre public à atténuer le phénomène d'isolement qui s'installe de plus en plus, depuis 2020.

Des animations variées permettant de respecter les gestes barrières dans un climat néanmoins convivial ont été mises en place pour prendre en compte cette situation.

Manifestations 2021

Objectifs : favoriser le lien social ; créer de la convivialité et une ambiance festive.

GRATUIT

Mardi 7 Décembre :
Les Drôles de Dames
chansons françaises
Centre de Vie du Sanitas - 10 Place Neuve à Tours
Ces Drôles de Dames et leurs Chœurs musicaux mêlent avec émotion, réinterprétations de grands classiques de la chanson française et témoignages de vies.

Jeudi 9 Décembre :
La Canne à Swing
swing, jazz manouche
Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Sausurre à Tours
Ces 4 musiciens tourangeaux, partagés avec leur public, leur passion pour le swing et le jazz manouche. Ils nous proposent un swing chaleureux, mêlé de percussions.

Vendredi 10 Décembre :
Quartet Ladybird
jazz, swing
Centre de Vie du Sanitas - 10 Place Neuve à Tours
Ce groupe nous fait voyager dans une ambiance jazzy rétro, chic et élégante digne des clubs des années 50.

Lundi 13 Décembre :
Quatuor Azilys
musique classique, jazz, musique du monde, variétés et pop
Espace Gentiana - 90 Avenue André Maginot à Tours
Ce quatuor de saxophonistes nous entraîne, avec beaucoup d'humour, dans un univers bouloquois.

- ◆ **3 Galettes des rois** prévues les 26/27/28 Janvier, mais annulées, pour cause de crise sanitaire

- ◆ **Banquets d'Automne** prévus les 28 Septembre et 8 Octobre, annulés également pour cause de crise sanitaire

- ◆ 4 Concerts « **Mélod'Hiver** » ont été proposés en fin d'année pour compenser l'annulation des banquets, élargir la jauge du Café concert traditionnellement organisé en fin d'année à l'Hôtel de ville en s'inscrivant dans une démarche de proximité. Ainsi ces concerts ont eu lieu : à l'Espace Gentiana au Nord, au Centre de Vie du Sanitas à 2 reprises et à l'Espace J Villeret au sud sur le thème du jazz.

- ◆ En raison du contexte sanitaire, les jauges initialement de 140 à 180 places selon les salles, ont été réduits à 50 par concert.

- ◆ Les 175 spectateurs accueillis avec un petit sachet de chocolats (137 femmes et 38 hommes) ont été ravis de cette première expérience d'animation musicale.

- ◆ En cas de reconduite en 2022, il conviendrait notamment d'accentuer la communication en lien avec les services de la ville.

Marche Intergénérationnelle

Action initiée en 2018

Objectifs : **Promouvoir** la mobilité ;
valoriser le lien social par une
démarche intergénérationnelle ;
favoriser la solidarité et la
coopération entre générations.



Cette 3^{ème} édition s'est mise en place à partir du projet de 2020 qui avait été annulé en raison de la pandémie.

Elle s'est déroulée le **mercredi 13 octobre** en après-midi avec 2 possibilités de circuit :

1 autour du lac de la Bergonnerie (2,5km) et 1 en bords de Cher (6,2km)

133 personnes se sont inscrites et 109 y ont participé avec pass sanitaire (91 femmes, 18 hommes et 10 enfants), l'âge allant de 1 an à 101 ans.

Il est ressorti de cette animation la demande de marches conviviales tout au long de l'année, le public sénior étant en attente de sorties après cette longue période d'isolement et d'inactivité. Une programmation va être travaillée en ce sens pour 2022.



Séjour à Seignosse

Objectifs : **favoriser** le départ en vacances ; **prévenir** la perte d'autonomie ; **créer** du lien et **rompre** le sentiment d'isolement.

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Centre-Val de Loire



Séjour à SEIGNOSSE du Lundi 13 au Vendredi 17 Septembre.

Ce séjour devait avoir lieu en Mai 2020, le report en 2021 a permis à 39 personnes de pouvoir bénéficier d'un séjour sécurisé face aux contraintes sanitaires liées au COVID et ainsi de renouer avec le lien social.

19 personnes ont bénéficié des tarifs modulés du CCAS et 27 d'une aide de l'ANCV d'un montant de 135,00 €, les deux aides étant cumulables.

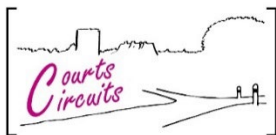
Ce séjour, même soumis aux contraintes de la crise sanitaire, a été apprécié car il a permis aux participants de s'échapper de leur environnement quotidien, devenu un peu pesant dans le contexte de pandémie.



Courts Circuits

Action initiée en 2017

Objectif : **permettre** aux résidents et aux personnes fréquentant les résidences d'effectuer une sortie.



La reprise des courts-circuits n'a pu se faire qu'en fin d'année et seulement auprès des résidents afin de prendre en compte les contraintes de la crise sanitaire dans le véhicule. Cela leur a permis de renouer avec l'extérieur et le lien social ; il y a eu **6** courts-circuits au départ de chaque résidence avec **28** participants.



Trajets Courses

Action initiée en 2021

Objectif : **permettre** aux résidents et aux personnes fréquentant les résidences d'effectuer leurs courses et une sortie.

Afin de prendre en compte l'éloignement de la résidence Les Albatros et de la résidence Schweitzer des zones commerciales, il a été mis en place en Décembre une expérience de transport mensuel au départ de ces résidences pour faciliter certains achats et favoriser le maintien de l'autonomie.

En cette fin d'année, **2** personnes de la Résidence Les Albatros ont bénéficié de cette action.

Prévention Routière : code et conduite

Action initiée en 2019

Objectif : **Sensibiliser** et **informer** les séniors, usagers de la route, sur les risques rencontrés lors de leurs déplacements quotidiens



Les séances, prévues et annulées en 2020 en raison de l'épidémie, ont été reportées cette année, en partenariat **avec l'Unité d'Éducation Routière de la Police municipale** de la Ville de Tours. **3** ateliers de prévention routière, d'une durée de 2 heures, planifiés au cours du dernier trimestre, ont eu lieu :

1 à l' Espace Jacques Villeret et 2 au siège du CCAS.

Les 2 ateliers prévus en décembre à la Grange du Colombier ont été annulés faute d'inscriptions en nombre suffisant.

23 personnes (17 femmes et 6 hommes) ont été concernées sur ces 3 ateliers avec une moyenne d'âge de 74,5 ans (de 68 à 94 ans)

Cette action a remporté un certain succès, le public estimant devoir se mettre à jour des nouvelles consignes pour une bonne pratique du code de la route et un maintien de son autonomie en toute sécurité.

Ce premier volet de l'action sera complété en février 2022 par des séances pratiques avec une auto école.

« 30 Minutes pour rester en forme »

Action initiée en 2020

Objectifs : **prévenir** la perte d'autonomie et **favoriser** le bien-être ; **encourager** la pratique d'une activité sportive adaptée ; **s'accorder** du temps pour soi.

En 2021, la diffusion des fiches du projet de réveil musculaire mis en place en 2020 a été achevée

- dans le Tours' Anim Sénior des 2 premiers trimestres
- sur le site du CCAS
- et sur sa page Facebook.

Les vidéos réalisées en partenariat avec SIEL BLEU ont également été publiées sur le site du CCAS et sur sa page Facebook.

Ainsi, les séniors de la ville peuvent bénéficier d'exercices conseillés pour entretenir de bonnes capacités physiques et, de fait, maintenir leur autonomie au quotidien.

Les vidéos ont été appréciées pour leur caractère vivant et incitatif à la démarche.



Projet jardin au parc de la Gloriette

Objectifs : Apporter du bien-être et de la sérénité, créer du lien social, réduire le stress et maintenir les capacités physiques et cognitives.



Tout au long de l'année, les résidents ont pu s'investir dans les jardins à travers diverses actions qui favorisent la mobilisation du corps. **Les projets « jardin » sur les résidences, ponctuellement en partenariat avec l'animatrice du Parc de la Gloriette**, évoluent distinctivement suivant les envies, la participation des résidents et les contraintes liées au COVID.

Le projet « jardin » implique et sollicite la participation du public pour qu'il soit acteur et force de proposition dans l'aménagement et le bon entretien de son cadre de vie. Il ne peut-être viable qu'avec de la régularité et de l'entraide de chacun.

Albatros : atelier terrarium avec 5 participants et atelier anti-gaspi avec 7 participants

Arche des Noyers : atelier mur végétal en extérieur avec 9 participants et atelier anti-gaspi avec 7 participants

Gutenberg : en Juillet, sortie à la Gloriette avec découverte des plantes et pique-nique. En août, sortie à la Gloriette avec fabrication d'un nichoir pour le jardin. En octobre, fabrication d'une mangeoire pour le jardin.

Pasteur : En avril, préparation de l'espace jardin avec la réalisation d'un carré potager en vue des plantations en mai. En juillet, création d'une vannerie pour décoration du jardin.

Saint Paul : En Mai, plantations. En Juillet, atelier vannerie avec réalisation de masque pour décorer le jardin et sortie découverte du jardin de la Gloriette, des plantes comestibles et dégustation de sirops faits maison.

Les actions Sport et Santé

Objectifs : **maintenir** la pratique d'une activité physique selon ses envies ; **prévenir** la perte d'autonomie à travers une activité collective.



Compte tenu des circonstances, les activités physiques n'ont pu reprendre que lors du dernier trimestre.

✓ **Maintien en forme/Gym douce (gratuit) :**

129 séances dans les 6 résidences, la salle René Fonck et la salle de la Grange du Colombier pour **158** participants (**204** en 2020), la baisse des effectifs s'explique par la crise sanitaire et les jauges appliquées pour limiter les interactions.

✓ **Tai-chi Chuan :**

- 10 séances, **12** participants, à la Résidence Schweitzer, le mardi de 9h30 à 10h30
- 10 séances, **5** participants, à la Grange du Colombier, le mercredi de 14h à 15h

✓ **Qi Gong :**

- 10 séances, **16** participants, à la Grange du Colombier, le mardi de 11h à 12h
- 10 séances, **11** participants, à la Résidence Schweitzer, le vendredi de 14h à 15h

✓ **Yoga :**

- 10 séances, **8** participants, à la Grange du Colombier, le vendredi de 10h à 11h
- 10 séances, **10** participants, à Pasteur, le lundi de 9h30 à 10h30

Parcours « Gagner en sérénité »

Action initiée en 2015

Objectifs : **accompagner** les seniors dans la prise en charge physique et psychique du vieillissement ; **accompagner** les seniors au mieux vivre ensemble en collectivité.



Culture et Détente en résidence



En 2021, les parcours « **Gagner en sérénité** », déjà conduits en résidence, ont été renouvelés pour aider les résidents à parvenir à plus de recul face à cette période perturbée et source d’anxiété.

Ils ont été confiés à l’animatrice faisant de l’inter-résidence pour une intervention plus harmonisée et pour libérer également du temps aux 2 autres animatrices d’établissement.

Au total, 102 séances ont eu lieu au bénéfice de 44 personnes différentes (de 5 à 11 selon les résidences / plusieurs séances par résidences).

Sur proposition des services culturels de la ville, le service Animation a déployé en résidence le spectacle alternatif « **Les Siestes Bercées** » réalisé par La Voix des Sources. Il s’agissait d’une prestation acoustique de chants du monde qui accompagnent vers la détente et le sommeil.

Au total, 65 résidents spectateurs en ont bénéficié gratuitement : 57 femmes et 8 hommes.

En raison des contraintes imposées dans le cadre du pass sanitaire, ce spectacle n’a pas pu être proposé dans la Grange du Colombier, comme prévu.

« Comme à la bibliothèque »

Action initiée en 2018

Objectifs : maintenir les capacités cognitives, faciliter l'accès à la culture, favoriser les échanges et maintenir un lien social avec l'extérieur.



En partenariat avec la **Direction des affaires culturelles** de la Ville de Tours, plusieurs actions autour du livre sont proposées :

- **Résidence Albatros** : Livraison 1 fois par mois avec lectures occasionnelles; en moyenne, 5 résidents empruntent
- **Résidence Arche des noyers** : Passage du Bibliobus 1 fois par mois, les résidents s'y rendent pour emprunter; en moyenne 6 résidents
- **Résidence Gutenberg** : livraison d'un échantillon de livres, 1 fois par mois, avec lectures proposées (7 à 10 résidents participent aux ateliers lecture) et 5 résidents en moyenne en empruntent
- **Résidence Pasteur** : Livraison 1 fois par mois pour en moyenne 13 résidents
- **Résidence Saint-Paul** : Livraison 1 fois par mois ; en moyenne, 7 résidents empruntent.

Quand les conditions sanitaires l'ont permis, les agents du patrimoine ont partagé un temps d'échange ou de lecture avec les résidents (environ 1h).

A défaut, l'animatrice a pris le relais ; un panel de livres est laissé sur place sauf à Arche des Noyers.

« Le Musée qui vient à vous »

Objectifs : favoriser l'accès à l'art
et à sa pratique

Intervention à Gutenberg de l'association « Libre comme l'art », au cours de 3 ateliers en 2021 pour faire découvrir l'art autrement.

Les 8 participants ont ainsi pu assister à la présentation de 3 grands peintres par une historienne conférencière et être accompagnés, en deuxième partie de séance, dans la réalisation d'une œuvre personnelle dont les matériaux étaient fournis.

Les résidents ont beaucoup apprécié ces temps récréatifs alliant culture et décontraction, les capacités et envies de chacun étant prises en compte



Les animations dans les résidences autonomie

Même si 2021 a été marquée par l'application de contraintes sanitaires fortes, peu à peu de nouvelles habitudes ont été prises pour maintenir le maximum d'animations au sein des résidences afin de soutenir notre public très éprouvé, physiquement par la baisse d'activités motrices et moralement par l'isolement et l'anxiété ambiante.

Ainsi, au gré des pics d'épidémie et des consignes, les activités ont pu avoir lieu ou ont été réaménagées voire annulées en dernier recours.

Cette situation a nécessité la mobilisation de toute l'équipe des résidences autour des animatrices afin de maintenir un climat aussi convivial que possible.



Les animations menées dans les résidences autonomie pour favoriser convivialité et lien social

En journée :

- **67** Apéro-goûter Anniversaire/Bienvenue ;
- **54** Séances de Cinéma ;
- **21** Après-Midis Culturels ;
- **9** Lotos ;
- **58** Après-Midis Ludiques ;
- **11** Après-midis Crêpes-Party ;
- **6** Barbecues ;
- **2** Repas Couscous ;
- **24** Ateliers créatifs et **122** ateliers déco ;
- **19 sorties** (musées, expositions, restaurants, pique-niques...) ;
- **6** Après-midis « Fête de la musique » (quiz ou autres) pour s'adapter à la crise sanitaire en remplacement des repas en soirée.
- **7** ateliers d'art floral

En soirée :

- **6** repas « Fêtes de fin d'année » ;
- **4** Barbecues ;
- **3** Soirées raclette.

Les **équipes des résidences apportent** un soutien indispensable au bon déroulement des animations.

À la résidence Schweitzer, les **étudiants** organisent des animations le week-end suivant une programmation définie avec la Responsable.

La fête des voisins

Action initiée en 2012

Objectif : **créer** une rencontre conviviale et participative.

La **fête des Voisins** a été organisée le 29 mai en soirée sur les **6 résidences** pour reprendre l'initiative de l'association « Immeubles en fête ».

Afin de permettre au plus grand nombre de participer, elle se traduit par une collecte destinée à l'achat d'un repas partagé.

Le personnel vient en soutien des démarches et contribue avec les animatrices à la réussite conviviale de la soirée.

Cette formule est très appréciée des participants.

Organisation de sorties

Objectifs : **maintenir des relations avec l'extérieur**, notamment à l'occasion d'évènements sur la ville

Après une année moralement éprouvante, il était indispensable d'accompagner les résidents en 2021 dans des sorties pour leur permettre de revivre des moments d'ouverture sur la ville.

Ainsi, des projets ont été mis en place dans chaque résidence par les animatrices selon les envies des résidents :

Visite de l'exposition « Marionnettes » proposée par la Compagnie Les Petits Bois de la galerie de la FNAC,

Participation à la marche intergénérationnelle, aux concerts Mélod'hiver,

Sorties au restaurant, à la Gloriette, pour voir les illuminations de fin d'année ...

Tours Anim'Séniors

Journal présentant les loisirs destinés aux seniors et actions de prévention mises en place



L'abonnement au journal remporte toujours autant de succès avec 802 abonnés en décembre contre 666 en 2020, soit 142 nouvelles demandes sur l'année 2021 (+21%).

Il est proposé lors des grandes manifestations (exemple : le salon Senior Attitude en 2021, la marche intergénérationnelle, les concerts Mélod'hiver...)

Ce journal a également été distribué aux personnes ayant bénéficié d'un colis de Noël.

Pour la deuxième année, il s'est étoffé d'une rubrique thématique. Après le réveil musculaire en 2020, c'est le sujet du bien être qui a été abordé en 2021 pour aider notre public à faire face plus sereinement à la crise sanitaire.

Enfin, pour informer plus largement les lecteurs, il comprend désormais une rubrique Agenda consacrée à des loisirs proposés sur la ville, y compris par voie numérique.

La salle Schweitzer

Cette salle de quartier est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** : lundi de 14h à 15h
- **Qi Gong** : vendredi de 14h à 15h,
- **Tai Chi Chuan** : mardi de 9h30 à 10h30,
- **Yoga** : lundi de 9h30 à 10h30.

Certains acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

- Comité de quartier Lafuye-Velpeau - **Club de Bridge** : mardi de 14h à 18h,

Ces activités physiques ou associatives ont été suspendues une partie de l'année, pour limiter les risques de propagation de la COVID 19 aux résidents.

En 2021, pendant une semaine, la salle polyvalente de la résidence a aussi accueilli **l'exposition intitulée « l'empreinte »** d'un artiste peintre du quartier, Christophe LALANE qui gère la Galerie EXUO, toute proche. Résidents et utilisateurs de la salle en ont profité avec satisfaction.

Cette expérience débouchera peut être sur un partenariat avec cette galerie en 2022.

La salle René Fonck

La salle René Fonck est utilisée chaque semaine par le service Animation :

-Gymnastique Maintien en Forme - lundi de 14h30-15h30.

Activité qui n'a pu reprendre qu'au dernier trimestre.

Certains acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

- Association d'assistantes maternelles « Les Petits Pas », lundi et vendredi matin
- Le centre social Giraudeau/Maryse-Bastié à raison de 9 créneaux par semaine : actions éducatives, La cagette gourmande, atelier d'insertion professionnelle, atelier thématique en faveur des familles, accompagnement scolaire et parental, activités artistiques... ;
- La Direction de la Cohésion Sociale, le vendredi soir pour des ateliers d'urbanisme et de conseil de quartier
- La Caisse des écoles de la Ville de TOURS lors de créneaux ponctuels, pour des actions de soutien à la parentalité.

Le CCAS est signataire d'un bail locatif auprès de LIGERIS. Le Centre social Giraudeau/Maryse Bastié assure l'entretien des locaux utilisés par le CCAS.

**La salle de la Grange
du Colombier**

Début de mise en place
septembre 2017.

La salle est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique Maintien en Forme** - lundi de 10h15 à 11h15 et mercredi de 9h30 à 10h30
- **Qi Gong** : mardi de 11h à 12h,
- **Tai Chi Chuan** : mercredi de 14h à 15h,
- **Yoga** : vendredi de 10h à 11h.

Certains acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

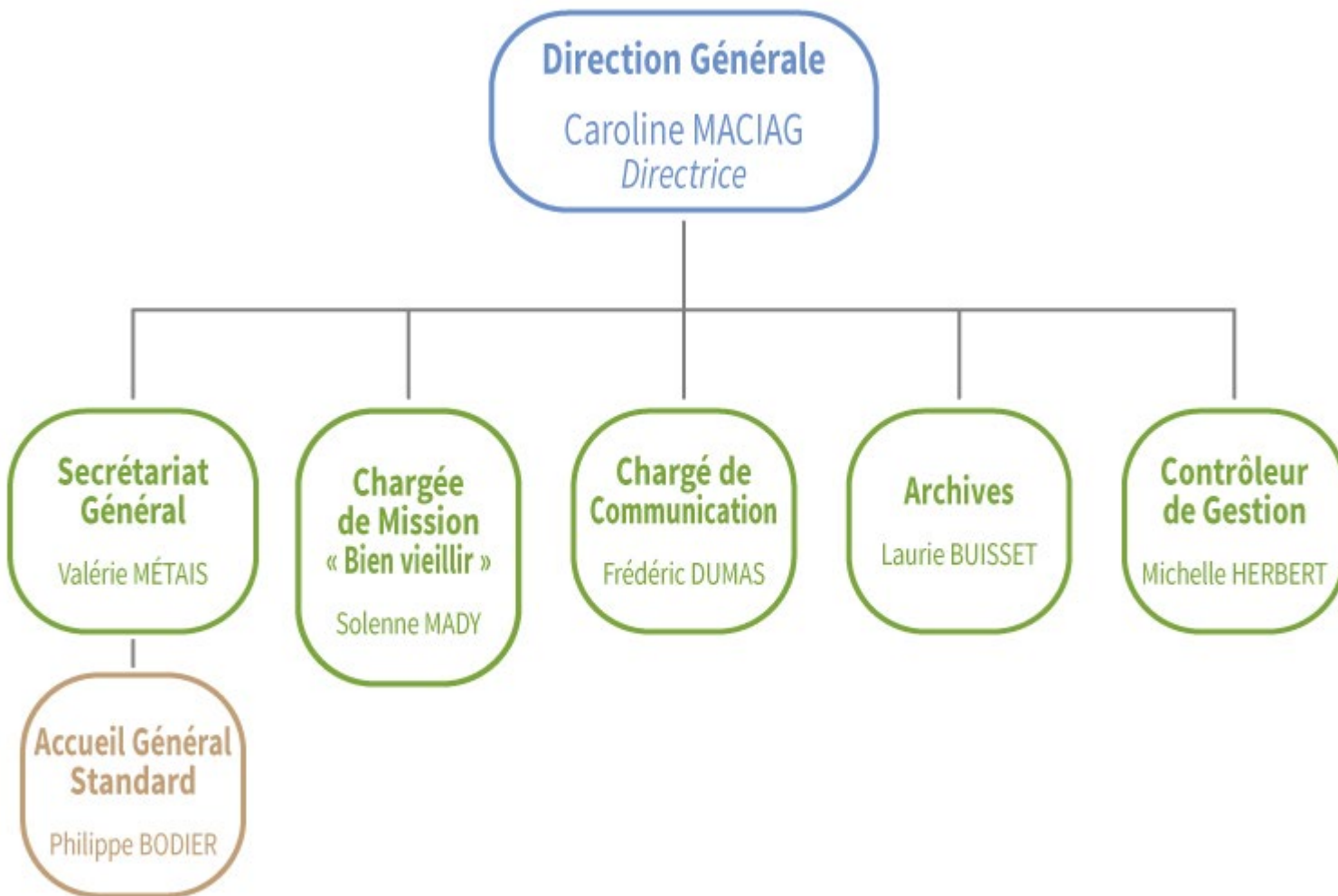
- Le comité de quartier « Vivre ensemble à Sainte-Radegonde »
Yoga : jeudi de 18h à 22h
Jeux de société : vendredi de 14h à 17h
- L'association « Ensemble à Tours Nord »
Soutien scolaire/apprentissage du français : lundi 18h à 20h et mercredi 16h-18h45.
Ateliers à destination des jeunes et adultes.
- Conseil de quartier Saint-Symphorien – Ville de Tours
Atelier « Civisme et sécurité » : vendredi de 17h à 20h
- Comité de quartier « Monconseil » de Tours
Atelier-Rencontre à destination des habitants : 1 dimanche par mois 12h à 19h
 - Association l'APONIE :
Séances d'eutonnie : mardi de 19h à 21h
 - Association SONARA
Atelier de sophrologie et de gymnastique posturale : mardi de 17h à 19h et mercredi de 18h45 à 19h45

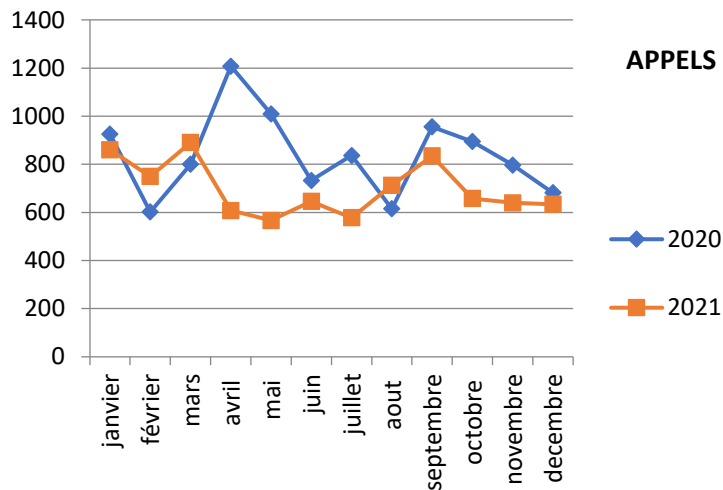
Ces activités physiques ou associatives ont été suspendues une partie de l'année 2021, pour limiter les risques de propagation de la COVID.

Le CCAS est signataire d'un bail locatif auprès de LIGERIS et assure l'entretien des locaux.

Les moyens du CCAS de Tours

Les Directions fonctionnelles



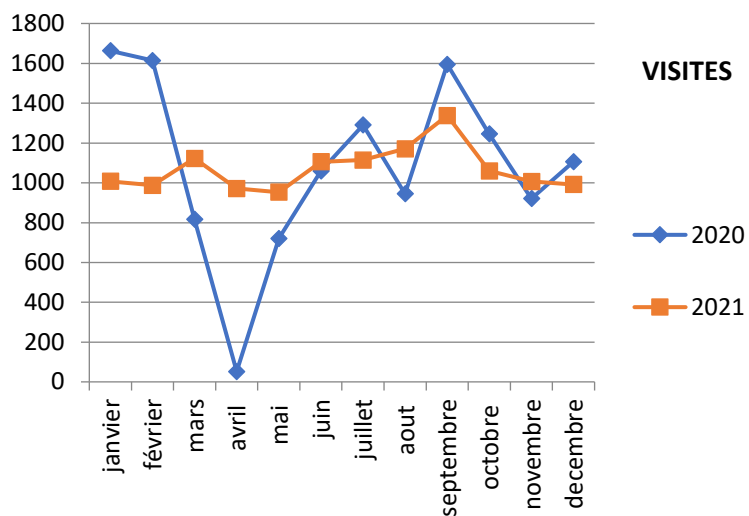


Les **horaires d'ouverture** du CCAS sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

En 2021, l'accueil général du CCAS a enregistré **8 381 appels**.

49,4 % des appels étaient adressés à la Direction des Solidarités dont **37,8 %** à destination du Service Insertion et Action sociale et **11,6 %** orientés vers les services aux Personnes Âgées.

En comparaison avec 2020, on constate **une baisse** importantes des appels, soit **-16,7 %** sur l'année entière (10 061 appels en 2020) fortement impactée par les périodes de confinement liées à la Covid-19. Les chiffres se rapprochent de ceux enregistrés en 2019 avec 7 989 appels reçus.



12 833 visites ont été comptabilisées pour l'année 2021 au niveau de l'accueil général, contre 13 033 enregistrées en 2020. Près de **76,53 %** concernent le Service Insertion et Action sociale.

Communication Interne :

- ✓ **Magazine « EMPREINTES » : écriture des articles du CCAS**
 - 1^{er} trimestre n° 19 : - Disparition de Luc Mahaut
- Une newsletter au service de la communication interne
 - 2^{ème} trimestre n° 20 : - Le réveil musculaire à destination des Séniors de la ville
- En EHPAD et en résidences, le CCAS assure la couverture vaccinale
 - 3^{ème} trimestre n° 21 : - Denis GUIHOMAT part en retraite
- Au CCAS, la mutualisation se conjugue au féminin
 - 4^{ème} trimestre n° 22 : - Une nouvelle directrice générale pour le CCAS
- EHPAD et EHPA : les ambitions d'une réorganisation de proximité

- ✓ **Diffusion de la newsletter d'informations internes « ENSEMBLE » destinée au personnel du CCAS de Tours : 4 lettres diffusées en 2021**



Réseaux sociaux :
Administration de la page Facebook *CCAS.Tours*
1 044 abonnés (214 en 2019, 856 en 2020)

Site Internet www.ccas-tours.fr :
Administration et conception interne :
25 257 utilisateurs (22 569 en 2020) et
142 614 pages vues (130 280 en 2019)

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

CCAS Le consentement c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir de pressions.

APPELEZ LE 3919 Numéro national de prévention des violences faites aux femmes

PROFITE Ta vie n'est que ce que tu fais. Ta vie n'est que ce que tu fais.

VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand...

PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand...

Insertion et cohésion sociale :
À l'occasion des opérations de sensibilisation autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, le CCAS a organisé une exposition au siège Febvotte (installation de silhouettes de sensibilisation et du VIOLENTOMETRE).

Service Animation :

- ✓ **Tours Anim' Séniors** : conception, co-écriture et mise en page
 - 1^{er} trimestre n° 141 : 2 000 exemplaires
 - 2^{ème} trimestre n° 142 : 4 000 exemplaires
 - 3^{ème} trimestre n° 143 : 3 000 exemplaires
 - 4^{ème} trimestre n° 144 : 4 000 exemplaires

-> 802 abonnés en décembre 2021 contre 666 en décembre 2020 (541 en 2019) soit 136 nouvelles demandes pour l'année 2021.
- ✓ **Séjour Séniors à Seignosse** : conception supports de communication
- ✓ **Réveil musculaire « 30 Minutes pour rester en forme »** :
 - Conception de 4 fiches supports d'activités trimestrielles
 - Réalisation de 4 vidéos support avec l'association *Siel Bleu* (tournage et montage interne)
- ✓ **Projet 4 concerts « Mélod'Hiver »** :

Création d'une identité visuelle dédiée et développement des outils de communication de l'événement + relations Presse
- ✓ **3^{ème} édition BIS de la Marche Intergénérationnelle** :

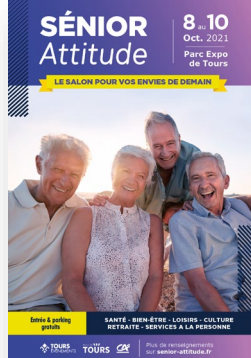
Conception des outils de communication, relations Presse et commande d'objets publicitaires (annulée en raison de la Covid-19 – Report de l'événement en novembre 2021)



Foire et Salon :

- ✓ Présence du CCAS sur le stand de la Ville durant la Foire de Tours du 2 au 11 juillet
- ✓ Participation du CCAS au 1^{er} Salon « Senior Attitude » organisé du 8 au 10 octobre au Parc Expo de Tours avec 7 057 visiteurs, aux cotés de ses nombreux partenaires associatifs et institutionnels réunis sur un stand commun

- ✓ Soutien aux animations en Résidences et en EHPAD, relations Presse et réalisation des reportages photos
- ✓ Coordination protocolaire avec le service des Relations Publiques de la Ville de Tours de la célébration des centenaires en Résidences et EHPAD (médaillon, fleurs)
- ✓ Conception et mise à jour régulière de l'ensemble des plaquettes et brochures institutionnelles des services de la Directions des Solidarités



Acquisition d'un logiciel de gestion des archives :

Le CCAS s'est doté du **logiciel de gestion d'archives Arkhéia**. Il doit permettre de gérer toute la chaîne du traitement physique des documents, de la préparation de l'entrée à la communication des archives produites par le CCAS. Un travail d'importation des données, issues des fichiers créés et utilisés jusqu'à ce jour a démarré et continuera en 2022.

Élimination 2021 d'archives :

Une nouvelle campagne d'élimination annuelle d'archives a eu lieu en **Février 2021**. Elle se déroule sur une matinée et une benne est mise à disposition pour recueillir les archives à détruire. Les agents sont sollicités pour participer à cette action, sur la base du volontariat. Cette intervention permet de libérer de la place dans les magasins d'archives et de détruire les archives dont le délai de conservation est achevé. La destruction des archives obéit à une **procédure réglementaire via la rédaction d'un bordereau d'élimination**, validé par les Archives départementales d'Indre et Loire et par une élimination physique des archives chez un prestataire agréé (PAPREC). Cette année ce ne sont pas moins de **1 650 kg d'archives qui ont été détruits** (1 400 kg en 2020).



Sensibilisation à l'archivage auprès des services :

Une politique de gestion des archives papiers du CCAS a été diffusée autour de 5 petits guides thématiques : Généralités sur les archives, tri et classement, élimination, préparation et versement, communication et recherche d'archives. Ils présentent les procédures à suivre et les documents utiles. Ils sont à la disposition des agents sur le serveur dans le Commun CCAS, dossier « *archivage_agents* » et regroupés par Direction. Le travail d'archivage et la sensibilisation des agents des différents services va continuer en 2022.

Projet d'archivage électronique :

Dans la continuité de la politique de gestion des archives du CCAS, un projet d'archivage électronique va être déployé afin d'instaurer de nouvelles bonnes pratiques dans l'utilisation et l'archivage des messageries électroniques et des fichiers bureautiques. Le travail de l'année a porté sur la rédaction d'une charte de nommage et la construction d'ateliers thématiques. Ces ateliers sont à destination des agents et des chefs de service et seront lancés à partir de février 2022 avec le SIAS.

Les moyens du CCAS de Tours

Les Directions fonctionnelles

Direction des Fonction Support

Les moyens du CCAS de Tours

Les effectifs du CCAS sont de **349** agents permanents en 2021.

À ces effectifs, s'ajoutent:

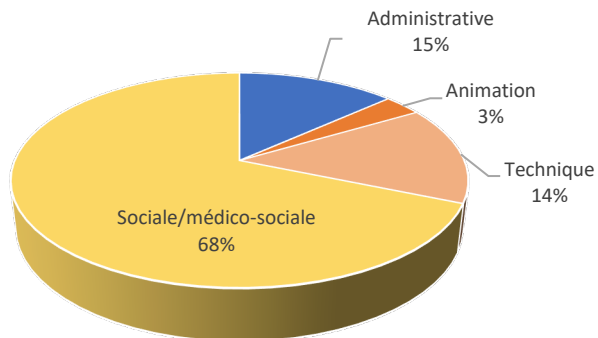
- **1605 contrats** de remplacement temporaire, soit une moyenne de 134 par mois en moyenne (120 en 2020) ;
- **37 emplois aidés** CAE/CUI ;
- **6 apprentis**.

2021 a été marquée par la continuité de service assurée par les agents du service RH dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID ayant entraîné un accroissement d'activité et le maintien du télétravail à raison de 3 jours par semaine.

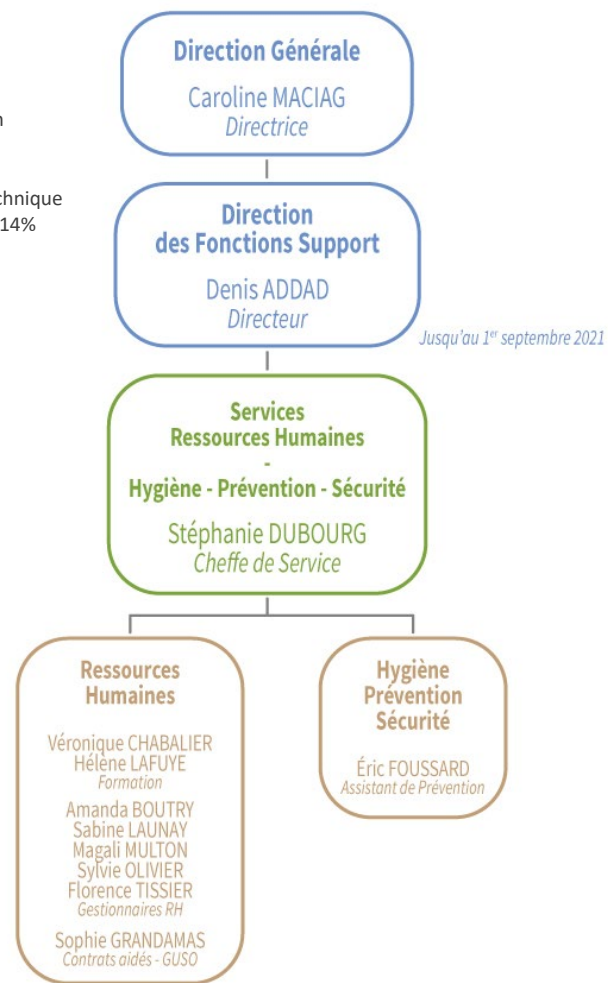
Les évolutions statutaires et indemnitaires ont également été appliquées dès la parution des textes réglementaires (prime SEGUR/ gestion des absences) malgré le contexte de crise sanitaire.

Le service des Ressources Humaines

Effectifs par filière



Le personnel du CCAS se caractérise par une forte proportion de personnel des filières sociale et médico-sociale (237 agents), soit **68 %** des agents du CCAS.



Les Dépenses de personnel

DÉPENSES DE PERSONNEL	2020	2021	ÉCART
TOUS BUDGETS	16 514 158 €	18 018 975 €	+ 1 504 817 €

L'écart s'explique par :

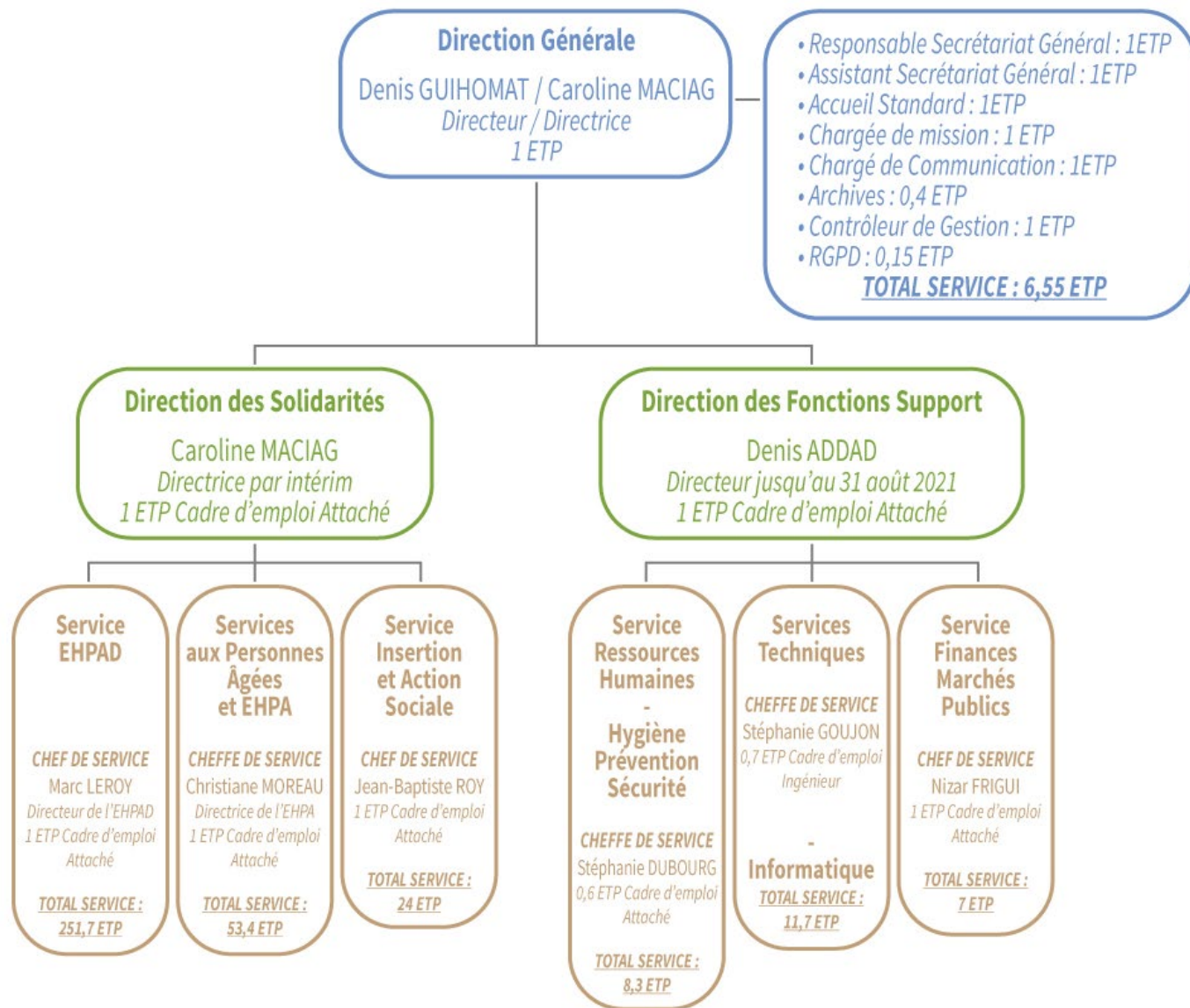
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPAD de **1 640 178 €** due aux conséquences de la crise sanitaire, le recours à l'intérim médical pour assurer la continuité du service au GVT et à la mise en œuvre de la prime SEGUR ;
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPA pour **43 465 €** lié au GVT et au recrutement de deux responsables de résidence en cours d'année ;
- Une diminution des dépenses de personnel du budget général de **163 304 €** liée aux mouvements de personnel ;
- Une diminution de **15 522 €** des dépenses de personnel du budget Accueil de jour liée à la suspension temporaire de l'accueil de jour en raison de la crise sanitaire.

Les moyens du CCAS de Tours

La mutualisation avec la Ville de Tours

2021 : maintien de l'organigramme du CCAS en 2 Directions (Solidarités et Fonctions Support) intégrant la mutualisation de certains postes avec la Ville de Tours :

- Archiviste 0,4 ETP
- RGPD 0,15 ETP
- Cheffe de service RH 0,6 ETP
- Cheffe des services Techniques et Informatique 0,7 ETP



PLAN DE PRÉVENTION 2021

Les actions de Prévention mises en place se sont axées sur le Bien-Être au travail avec notamment des actions de soutien psychologique des agents dans le cadre du COVID.

Sécurité Incendie :

- 42 séquences de formation (sur l'ensemble des sites du CCAS)
- 470 agents formés



Objectifs : Améliorer la sécurité et les conditions de travail

Description :

Comme les années précédentes, le plan de prévention 2021 a été construit autour des constats formulés par les chefs de service, par les agents et par le Service Prévention, ainsi qu'à partir des besoins recensés dans le Document Unique.

A- Mesures Techniques :

- Adaptation des postes de travail (espace informatique, offices ...)
- Aménagement de bureaux et locaux divers ;
- Adaptation aux besoins du matériel de mobilisation ;
- Organisation de séances de vaccination antigrippale et COVID ;

B- Mesures de Formation :

- Formation sécurité Incendie (Évacuation, Lutte contre l'incendie, exercices en situation réelle avec les pompiers) ;
- Formation à l'utilisation du véhicule de Transport de Personnes à Mobilité Réduite ;
- Formation techniques (Habilitation électrique)

C- Mesures Organisationnelles :

- Mise à jour annuelle : Document Unique, Plan Bleu ;
- Suivi des visites médicales obligatoires ;
- Soutiens psychologiques individuels et collectifs ;
- Suivi et contrôle des registres de Santé et Sécurité au Travail ;
- Suivi et contrôle des registres de sécurité des Etablissement Recevant du Public ;

Les moyens du CCAS de Tours

Prévention, Hygiène et Sécurité

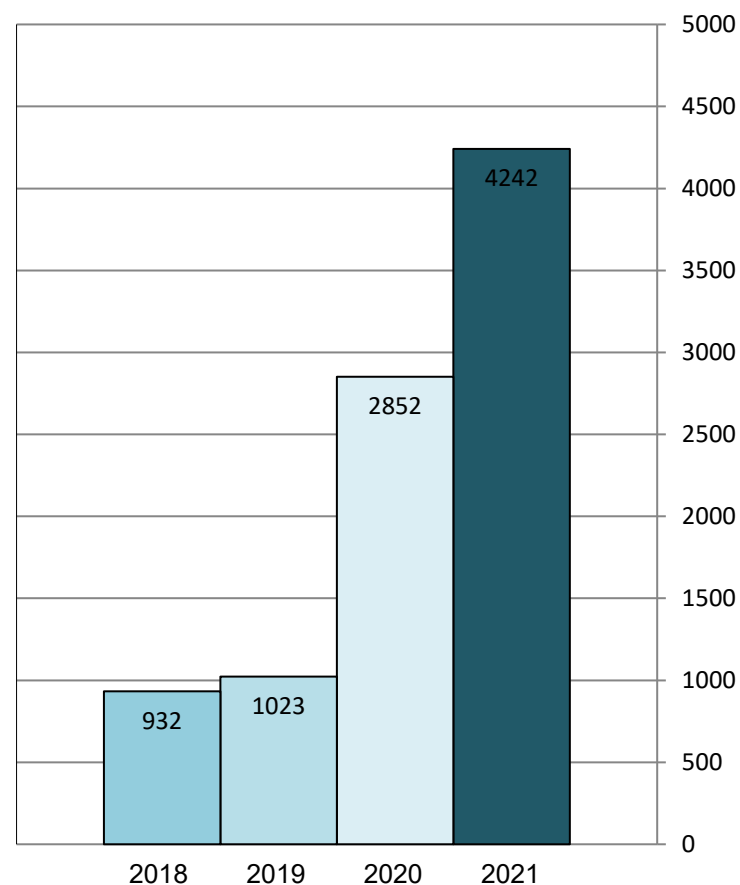
Objectifs de l'action : Analyser et comprendre les circonstances de la survenue d'un accident de service et de trajet afin de faire diminuer leur nombre.

Description de l'activité : il s'agit, à partir des enquêtes administratives, de connaître selon la méthode de l'arbre des causes, les raisons premières et secondaires de la survenue d'un accident. Elles permettent de proposer et mettre en place avec les responsables et les agents concernés, les actions correctives adaptées.

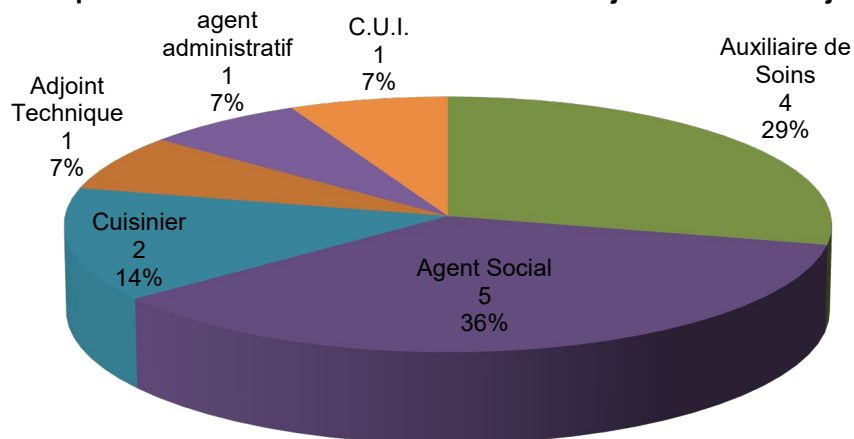
Bilan chiffré :

- De 2020 à 2021, le nombre d'**accidents de service avec incapacité temporaire** a diminué et passe de 36 à **28** accidents (14 sur 2021 et 14 rechute et maladies pro sur 2021) ;
- Le nombre total de **jours d'arrêts supérieurs à 1 jour** enregistrés pour l'année 2021 est de **4242** jours d'incapacité temporaire contre 2852 jours en 2020 :
 - ✓ **876** jours d'incapacité de travail pour **maladie professionnelle** ont été enregistrés contre 407 en 2020 pour 1 agent technique, 2 auxiliaires de soins et 1 infirmière ;
 - ✓ **2727** jours d'arrêts liés aux accidents de l'année 2020 se sont poursuivis sur l'année 2021 pour **rechute ou prolongation** ;
 - ✓ **617** jours d'arrêts pour les **accidents de service** (705 en 2020).
 - ✓ **22** jours d'arrêts pour **accidents de trajets** ont été comptabilisés contre 248 en 2020.

Évolution des événements en nombre de jours d'arrêts



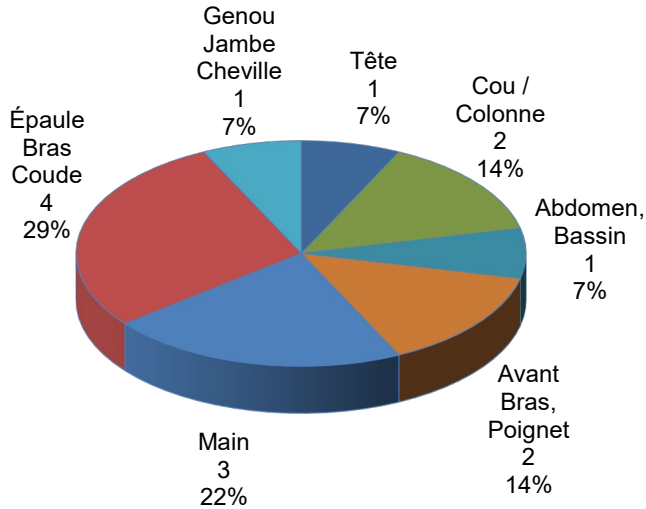
Répartition des accidents de service et de trajet avec arrêt ≥ 1 jour



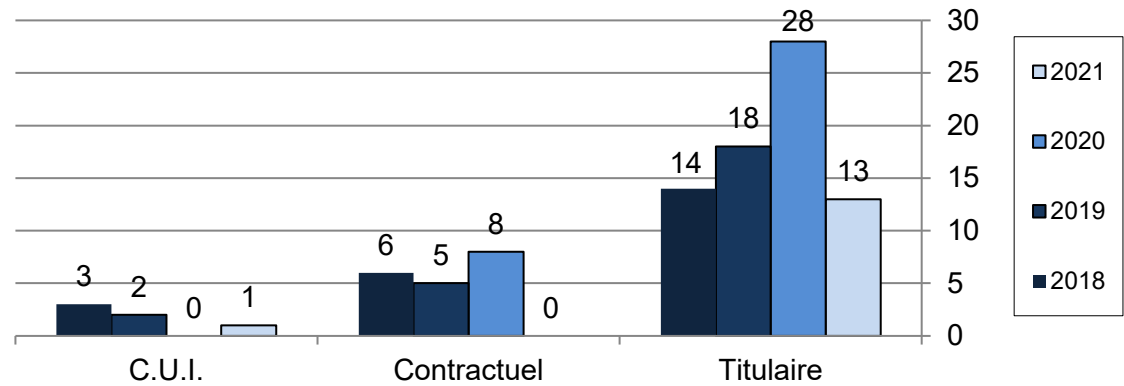
Les moyens du CCAS de Tours

Prévention, Hygiène et Sécurité

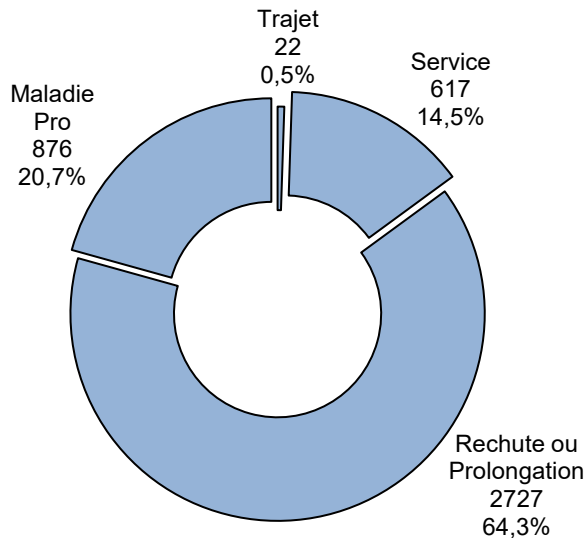
Distribution du siège des lésions



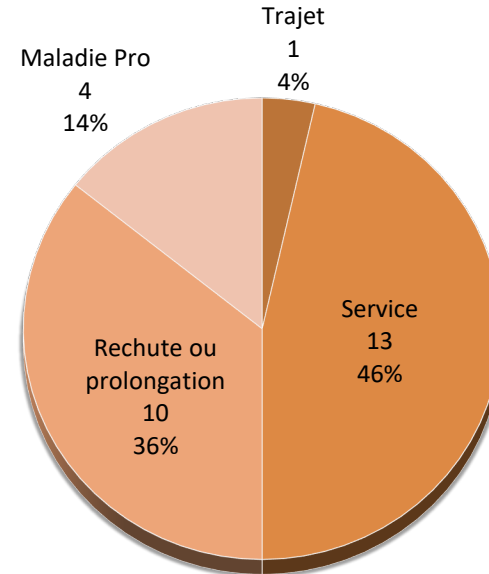
Évolution par statut (accident de service et de trajet avec arrêt > 1 jour)



Récapitulatif du Nombre de jour d'arrêt ≥ 1 jour et en %



Proportionnalité des accidents de Travail ≥ 1 jour



Focus sur les études et travaux de l'année 2021 en maisons de retraite

EHPAD

Établissement « connecté » :

- Déploiement de la WIFI dans tous les étages – Orange/Sogetrel : 37 000 € TTC
- Ajout d'un DECT par étage

LA VALLÉE DU CHER

Sécurisation : création d'un chemin d'accès dans les combles pour la maintenance

Rafrâichissement :

- Installation d'une climatisation dans le PASA : 6 000 € TTC
- Remplacement d'une climatisation au 4^{ème} étage : 4 000 € TTC

Mobilité : installation d'un abri-vélos : 3 500 € TTC

Audit bâtiment :

- Réalisation d'un audit vétusté présenté à Ligeris
- Mise en place d'un groupe de travail sur le gros entretien Ville/Ligeris/CCAS



Installation d'un abri-vélos à La Vallée du Cher

MONCONSEIL

Sécurisation :

- Mise en place d'un contrôle d'accès au parking – Citéos 15 500 € TTC

Focus sur les études et travaux de l'année 2021 en maisons de retraite

LES VARENNES DE LOIRE

Audit bâtiment :

- Réalisation d'un audit vétusté et énergétique – Bureau d'études Elansym

Sécurisation :

- Réalisation d'une étude de rénovation du réseau d'eau chaude sanitaire et le bouclage – Bureau d'études Stécao
- Réalisation d'environ 50 000 € de travaux préventifs et curatifs / risque légionnelle
- Réalisation d'une étude de raccordement au réseau de chaleur – TM-ED, Engie

TROIS RIVIÈRES

Sécurisation:

- Déplacement de l'abri-vélos à l'intérieur du site
- Mise en place d'un contrôle d'accès au parking : 42 200 € TTC
- Eclairage parking : 3 400 € TTC

Entretien:

- Remplacement des chaudières 57 000 € TTC
- Réfection ponctuelle de l'étanchéité de la verrière



Contrôle d'accès parking à Trois Rivières

Focus sur les travaux de l'année 2021 en résidences autonomie

TOUTES RESIDENCES

Rénovation d'appartements :

- 52.000€ttc de travaux lancés sur 17 appartements auprès des entreprises
- 15 appartements rénovés en interne

RÉSIDENCE PASTEUR

Rénovation du bureau de la direction

Rénovation du sol de l'ascenseur

RÉSIDENCE GUTENBERG

Remplacement des chaudières – Dalkia : 55 5000 € TTC

RÉSIDENCE SAINT PAUL

Sécurisation des trappes d'accès en vide sanitaire

Focus sur les travaux de l'année 2020 au SIÈGE

SIÈGE FEBVOTTE

Sécurisation : remplacement du système de vidéo-surveillance

CCAS connecté : Déploiement de la WIFI 8 200€

Informatique

30 PC fixes et portable 25 000 €

25 écrans (ajout ou remplacement)

4500 interventions du service informatique

15 personnes pour lesquelles le logiciel téléphonie pour faciliter la recherche et la prise d'appel des agents du siège (MICOLAB) a été déployé



Caméra de vidéo surveillance à l'accueil



Poste de travail équipé de deux écrans

Les Services techniques

SERVICES TECHNIQUES

170 contrats de maintenance à suivre

388 bons de commande transmis

ATELIERS DE LA MILLETIERE

Tous établissements confondus

3 000 demandes du logiciel OpenGSTterminées

Interventions en EHPAD

40 chambres rénovées en régie

5 200 heures passées sur site en support durant l'épidémie de Covid-19

100 interventions de l'astreinte technique

Interventions en EPHA

20 appartements rénovés en régie

50 état des lieux sortants réalisés

Les moyens du CCAS de Tours

Le CCAS de Tours dispose d'un budget autonome, lui-même subdivisé selon les secteurs d'activité :

- Budget général pour l'Insertion et la Solidarité ainsi que pour l'administration générale ;
- Budget annexe EHPAD pour les maisons de retraite ;
- Budget annexe EHPA pour les résidences ;
- Budget annexe Accueil de jour pour la section de jour de Monconseil.

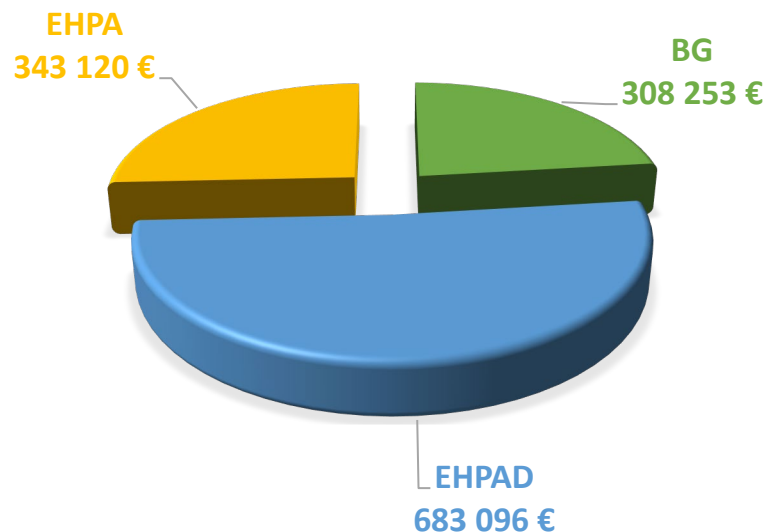
Le service Finances Commande publique et Assurances

Le montant des dépenses de fonctionnement du CCAS (Budget Général, EHPAD, EHPA et Accueil de jour) s'élève à **27 932 533 €** en 2021.

Le montant des recettes de fonctionnement du CCAS (tous budgets), s'élève à **27 786 493 €** en 2021.

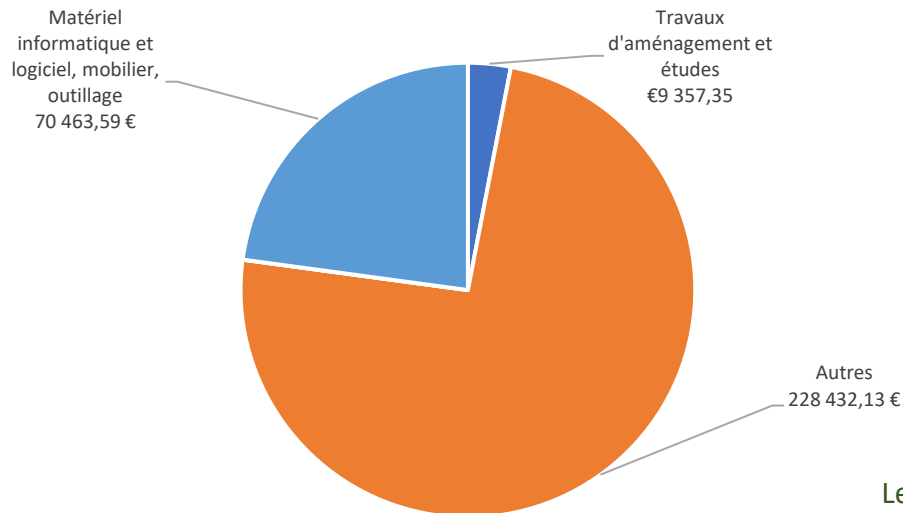
Les investissements du CCAS en 2021 (Budget Général, EHPAD, EHPA) s'élèvent à **1 334 469 €**.

RÉPARTITION DÉPENSES INVESTISSEMENT 2021 PAR BUDGET

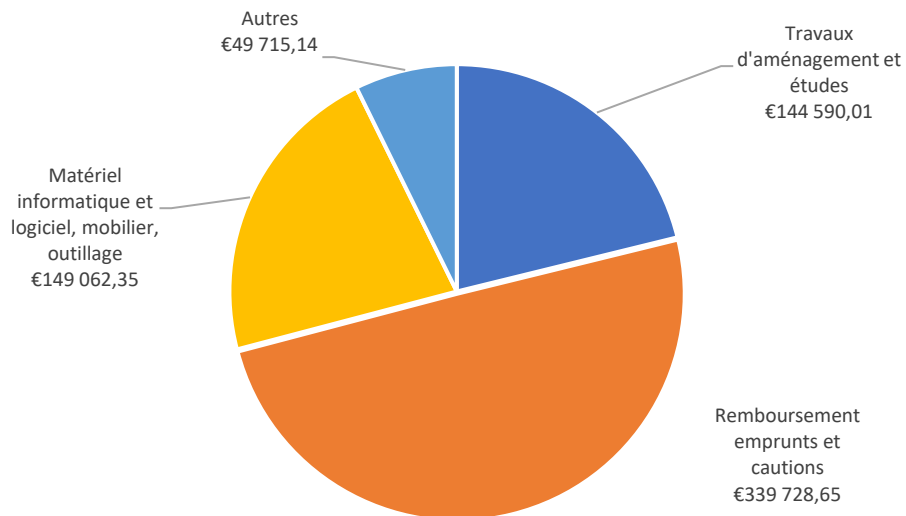


TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 334 469€

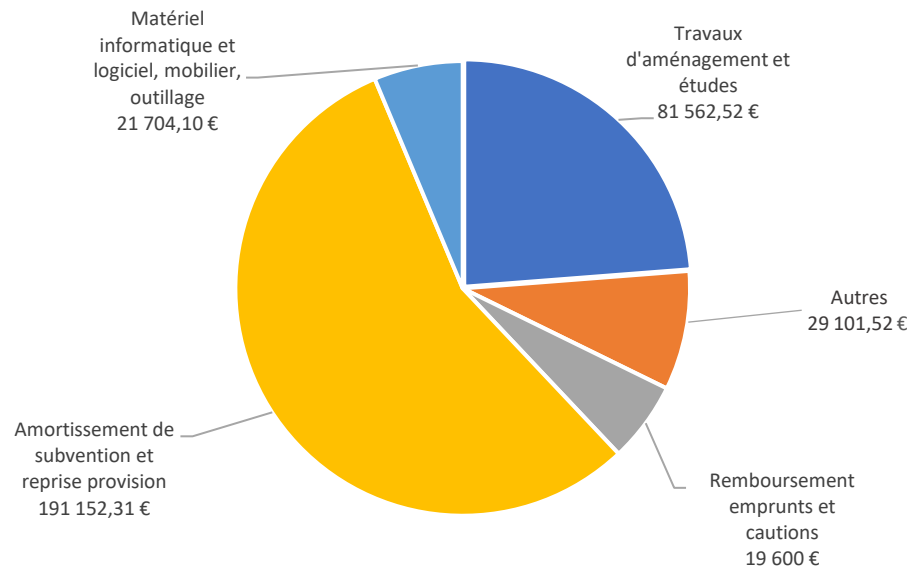
Les Dépenses d'investissement
du Budget Général en 2021 (308 253,07€)



Les Dépenses d'investissement
de l'EHPAD en 2021 (683 096,15 €)



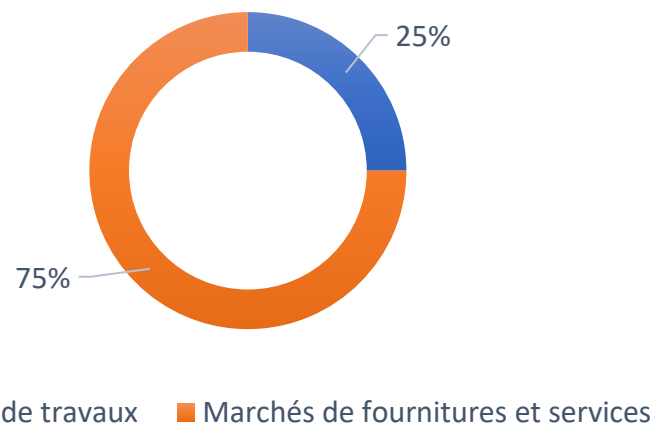
Les Dépenses d'investissement
de l'EHPA en 2021 (343 120,45€)



Les Marchés

28 marchés ont été passés en 2021.

Répartition par type de marché



Les intérêts d'emprunt

INTÉRÊTS D'EMPRUNT	2017	2018	2019	2020	Écart 2020/2019	2021
TOUS BUDGETS	43 338 €	35 847 €	33 013,56 €	26 708,81 €	- 6 304,75 €	21088,03 €

❖ Fin de remboursement emprunt « Trois Rivières » en 2019

